REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 1/2- 2020

Société archéologique de Picardie
Président : Daniel Piton
Président d'Honneur : Jean-Louis Cadoux
Vice-Président d'Honneur : Marc Durand
Secrétaire : Françoise Bostyn
Trésorier : Christian Sanvoisin
Membres de droit : Jean-Luc Collart,
Conservateur général du patrimoine,
conservateur régional de l'archéologie des Hauts-de-France
Pascal Depaepe, inrap
Daniel Piton

siège social
600 rue de la Cagne
62170 BERNIEULLES

adresse administrative
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)
rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

cotisation
5 € de cotisation

abonnement 2020
2 numéros annuels 60 €
Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de
Revue Archéologique de Picardie
La Poste Lille 49 68 14 K

site internet
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

dépôt légal - septembre 2020
N° ISSN : 0752-5656

Sommaire

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE - TRIMESTRIEL - 2020 - N° 1-2

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Daniel PITON
rap.daniel.piton@orange.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.daniel.piton@orange.fr
(questions d'ordre général)
rap.sanvoisin60@orange.fr
(commandes - trésorerie)

LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE
est publiée avec le concours des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie ou SRA des Hauts-de-France).

COMITÉ DE LECTURE
Alexandre AUDEBERT, Didier BAYARD, Tahar BENREDJEB, François BLARY, Françoise BOSTYN, Nathalie BUCHEZ, Jean-Louis CADOUX, Benoît CLAVEL, Jean-Luc COLLART, Pascal DEPAEPE, Bruno DESACHY, Sophie DESENNE, Jean-Pierre FAGNART, Jean-Marc FÉMOLANT, Gérard FERCOQ DU LESLAY, Émilie GOVAL, Nathalie GRESSIER, Lamys HACHEM, Valérie KOZLOWSKI , Vincent LEGROS, Jean-Luc LOCHT, NOËL MAHÉO, François MALRAIN, Estelle PINARD, Daniel PITON, Marc TALON

CONCEPTION DE LA COUVERTURE
Daniel PITON
- Arrière de la façade du château (Fabrice POULLIN, département de l'Aisne).

- IMPRIMERIE : GRAPHIUS - GEERS OFFSET
EEKHOUTDRIESSTRAAT 67 - B-9041 GAND

SITE INTERNET
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

5 • *La place de l'animal dans les espaces funéraires au Bronze ancien/moyen : les dépôts de faune à Bucy-le-Long (Aisne)* par Ginette AUXIETTE.

13 • *Dépôt d'outils, dépôt d'ovins dans un établissement rural antique à La Croix-Saint-Ouen (Hauts-de-France, Oise)* par François MALRAIN, Anne-Lise BINOIS-ROMAN, Dominique CANNY, Stéphanie LEPAREUX-COUTURIER & Véronique PISSOT.

99 • *L'église Saint-Rieul de Verrines à Néry (Oise)* par Nicolas BILOT, avec la collaboration de Romain BARBÉ, Vincent DARGERY & Camille ROULOT.

117 • *Les deux monnaies de Raoul (roi de Francie, 923-936) découvertes à Achery (Aisne) dans leur contexte archéologique* par Thibault CARDON, Cécile BROUILLARD & Marjorie GALOIS.

125 • *La Ferté-Milon (Aisne), du château du XIII e siècle au palais de Louis d'Orléans* par Thierry GALMICHE avec la collaboration de Cécile SIMON & Jean SOULAT.

159 • *Un lot mobilier de la fin du XV e siècle et de la première moitié du XVI e siècle, découvert à Coucy-le-Château (Aisne)* par Étienne LALLAU avec les collaborations de Jean SOULAT & Cédric GÉRARDIN.

LA FERTÉ-MILON (AISNE), DU CHÂTEAU DU XIIIe SIÈCLE AU PALAIS DE LOUIS D'ORLÉANS

Thierry GALMICHE avec la collaboration de Cécile SIMON et Jean SOULAT

PRÉSENTATION DU SITE ET DÉROULÉ DES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Position topographique du site

Le site sur lequel a été aménagé le château de La Ferté-Milon se situe sur la rive sud de l'Ourcq. Il résulte de l'érosion par cette rivière des niveaux du Bartonien, du Lutétien et du Cuisien constitutifs du plateau du Valois. Cette terrasse, bordée au nord et à l'est par des reliefs escarpés, à l'ouest par une pente plus douce, se rattache au plateau du côté sud (fig. 1). Sous cette plateforme, de nombreux cavages ont été creusés dans les niveaux sous-jacents de sables du Cuisien. Le ciel de ces espaces souterrains correspond à l'interface entre ces sables et les calcaires à durcissement du Lutétien inférieur (calcaire sableux dolomitique fossilifère grisâtre à gris à petits galets siliceux). Les calcaires à ditrupas et millioles et les calcaires à orbitolites, cérithes géants et millioles du Lutétien moyen apparaissent aussi fortement dolomitisés suite à l'important écoulement d'eau.

Du côté oriental, le bourg s'est développé en amphithéâtre depuis le sud de cette terrasse jusqu'à l'Ourcq. Au nord, le bâti médiéval s'étend également des deux côtés de la rivière en contrebas du château.

La forteresse de La Ferté-Milon avant le XIIIe siècle

Selon, Carlier qui réalisa, en 1764, une Histoire du Valois, la construction d'une première forteresse daterait du milieu du IXe siècle et s'expliquerait par

Fig. 1 - Position topographique du site étudié (Fabrice Poullin, département de l'Aisne).

la menace normande (Carlier 1764, vol. 1, p. 197). De même, il affirme que les reliques de saint Vulgis, un disciple de saint Remy fondateur d'un oratoire au début du VIe siècle sur la commune voisine de Troesnes, auraient été transférées au château de La Ferté-Milon vers 920 (Carlier 1764, vol. 1, p. 130). En l'absence de documents historiques, nous resterons prudents quant à ces propositions.

La plus ancienne mention conservée concernant la première forteresse date des années 1030-1040. Elle concerne une charte du roi Henri Ier relative à un conflit entre l'église Sainte-Geneviève de Paris et le seigneur Theudo maître de la forteresse nommée Ourcq (*Firmitate quae appellatur Urc*, charte éditée dans *Id*. 1764, vol. 3, p. II-III, Brunel 2017, p. 147). Le règlement de ce différent impose notamment aux paysans de l'abbaye de Marizy-Sainte-Geneviève un service à la fortification de la forteresse.

Une collégiale, placée sous la titulature de Saint Vulgis, est fondée en 1100 dans le château par Hugues le Blanc, seigneur de La Ferté-Milon (Charte éditée dans Carlier 1764, vol. 3, p. XII-XIII, Brunel 2017, p. 147). Les chanoines relèvent alors de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes de Soissons.

À la suite de la mort sans descendance de son fils Guillaume, la seigneurie de La Ferté-Milon passe aux mains de Raoul IV dit l'Ancien, comte de Vermandois-Valois entre 1120 et 1152 (Brunel 2017, p. 147). Les modalités de cette succession, effective dès 1139, sont inconnues. Conséquence d'un accord passé en 1213 entre le roi Philippe Auguste et la comtesse Aliénor de Vermandois, sœur du comte Raoul V le Jeune mort en 1167, le Valois entre dans le domaine royal (Brunel 2017, p. 148).

Chronologie des interventions archéologiques

Un projet de réaménagement des abords du château de La Ferté-Milon par la Conservation régionale des monuments historiques des Hauts-de-France a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique entre février et avril 2018. Cette opération, étendue sur une surface de 2,1 hectares (fig. 2) couvrait l'ensemble de la plate-forme du château limitée au nord et à l'est par un relief très escarpé. Vers l'ouest, l'emprise englobait tout l'espace à l'avant du front occidental du château du XVe siècle. Au sud, enfin, l'espace étudié se prolongeait jusqu'au front de rue vers lequel s'ouvre l'esplanade du château. Vingt-cinq tranchées et

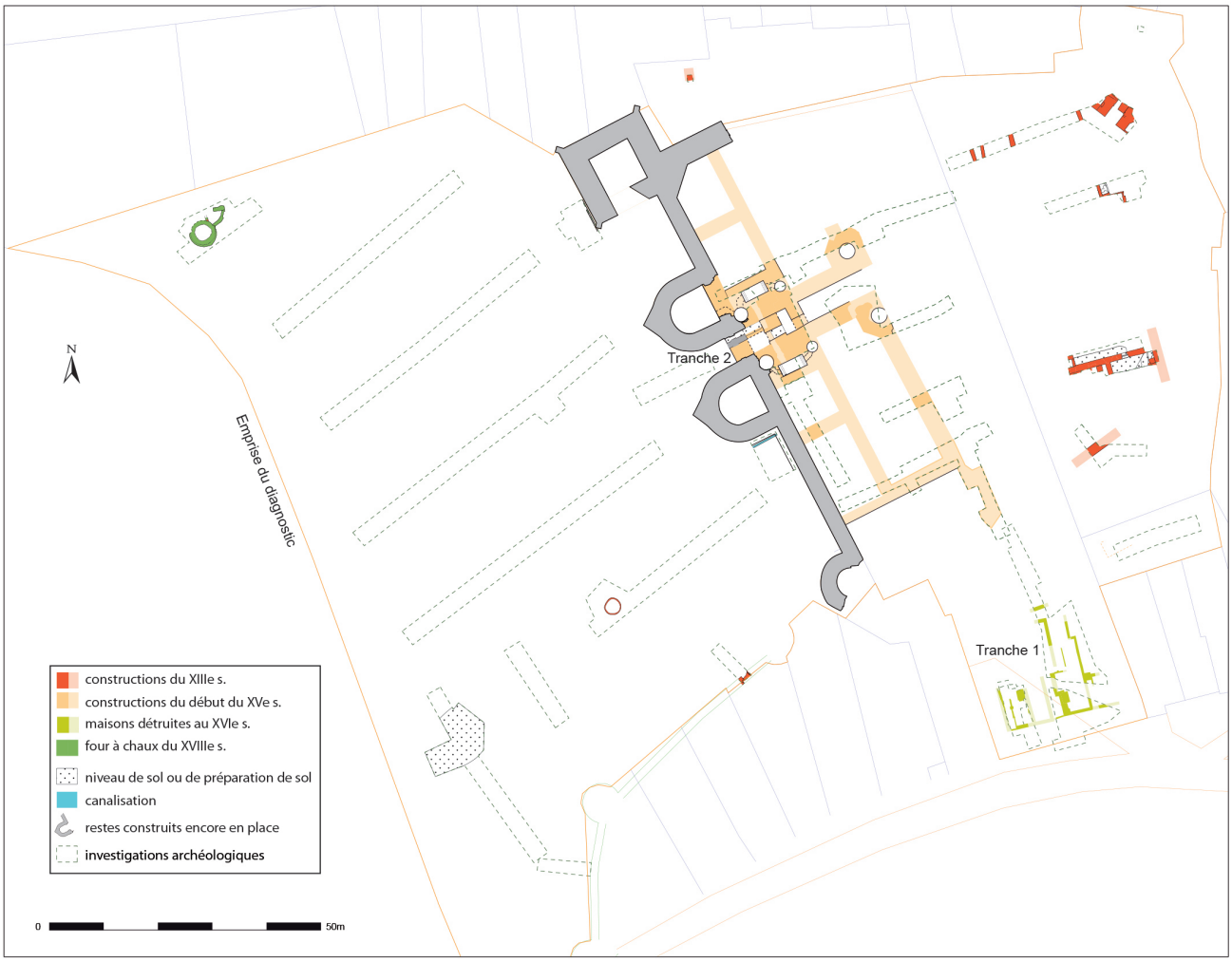

Fig. 2 - Localisation des investigations archéologiques (Élise Pichet, département de l'Aisne).

deux sondages manuels ont été réalisés pour une surface totale de 2 290 m².

En décembre 2019, une fouille préventive a ensuite été effectuée en deux tranches. La première, d'une emprise de 240 m² divisée en plusieurs secteurs par des réseaux, concerne le front de l'actuelle rue du Château. La seconde de 150 m² se situe immédiatement à l'arrière de l'entrée monumentale du XVe siècle.

Après avoir explicité la genèse historique du site, nous présenterons les résultats archéologiques qui documentent de manière inédite l'histoire de ce lieu à partir du XIIIe siècle. Nous nous attarderons plus particulièrement sur la forteresse construite par Philippe Auguste puis sur le chantier monumental accompli par Louis d'Orléans dans les années 1398-1407. Notre propos s'étendra aussi à l'habitat civil implanté en front de rue et au siège mené par Henri IV en 1594 qui, dans ses grandes lignes, conféra au site sa physionomie actuelle.

LE CHÂTEAU DU XIIIe SIÈCLE

Aucun reste antérieur au XIIIe siècle n'a été aperçu lors des investigations archéologiques de 2018 et 2019. Seuls quatre tessons des Xe - XIIe siècles témoignent très modestement d'une occupation du site à ces époques.

L'enceinte du château

Si l'enceinte urbaine du XIIIe siècle subsiste en différents points de la ville (Mesqui 1988, p. 204), aucune trace du château contemporain n'était connue.

Le diagnostic archéologique de 2018 a conduit à la mise au jour, en plusieurs points, de l'enceinte castrale du XIIIe siècle, autorisant une restitution de son tracé du côté oriental de la plateforme. D'une largeur de 1,7 m en fondation, cette construction a été mise en place en rupture de pente. Au sud, elle s'incurve en direction de l'ouest dans le prolongement du rempart de la ville.

La porte nord-est

L'enceinte du château est accessible par une porte aménagée dans l'angle nord-est (fig. 3). Ses parements ont été mis en œuvre en pierre de taille de moyen appareil. Le blocage est constitué de moellons erratiques. Du sable jaune orangé a été utilisé comme liant.

Cette porte se compose de deux tours qui protègent un passage unique autorisant la traversée de charrettes de 2,3 m de largeur maximale. L'accès depuis l'extérieur est défendu successivement par des archères, une herse et une porte à double

Fig. 3 - Porte du XIIIe siècle (Thierry Galmiche, département de l'Aisne).

ventail. Compte-tenu de l'état de conservation des vestiges, il n'est pas possible de préciser l'existence d'un éventuel assommoir.

La tour sud se divise en deux espaces le premier consiste en un couloir coudé dont seul le bord nord a été dégagé. Cet accès communiquait sur une salle dans laquelle une sentinelle était postée pour surveiller le passage par l'archère. Cette salle est située hors emprise. La même division caractérisait la tour nord mais le passage d'accès était ici droit et fermé par une porte.

L'observation de l'enceinte urbaine est éloquente quant aux similitudes entre cette construction et la porte qui nous intéresse ici. Le même type de parement a été employé pour une mise en œuvre équivalente. La morphologie de la porte et les dispositifs défensifs corroborent une datation à l'époque de Philippe Auguste comme pour l'enceinte urbaine (Mesqui 1988, p. 204). Au vu de cet argument chronologique, un plan en demi-cercle de la partie avant des deux tours peut être avancé.

On insistera sur le caractère particulièrement abrupt du relief en contrebas qui tend à indiquer une voie d'accès très escarpée. Cette position désigne peut-être un chemin secondaire.

Avant la fin du XVIe siècle, un massif est construit contre le bord sud de façon à réduire le passage entre les deux tours. Il a été conçu selon un plan trapézoïdal (base : 1,45 m ; sommet : 1,3 m ; h. : 1,5 à 1,6 m). La largeur du passage ainsi réduit est de 1 m côté intérieur et 0,84 m côté extérieur. Le parement nord, relativement altéré, a fait l'objet d'un rejointoiement dans lequel des fragments de tuile ont été utilisés pour combler les lacunes dues à l'endommagement du mur. La mise en place de ce massif condamne l'utilisation de la herse et de l'archère sud. La réduction en poterne de la porte du XIIIe siècle confère à cet accès un rôle subalterne. Ces travaux entérinent-ils un état de fait ou traduisent-ils une volonté de limiter cet accès ? Il est difficile de trancher.

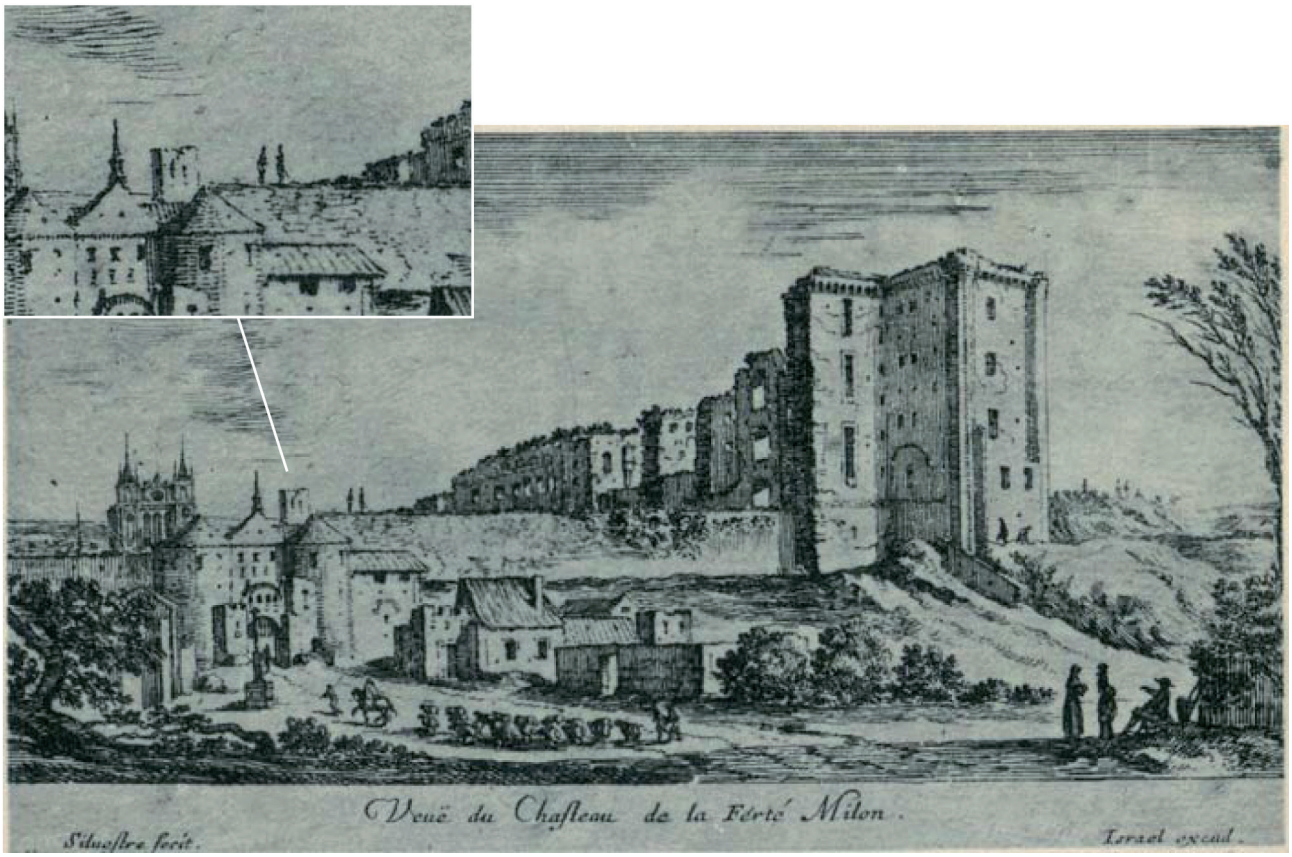

Fig. 4 - Veuë du Chasteau de la Ferté Milon, Israël Sylvestre, sans date (Bibliothèque nationale de France, 4-VE-377 - 8).

Le mobilier très mélangé mis au jour dans les remblais de démolition couvre une période qui s'étend du XVIe au XIXe siècle. Plusieurs représentations peu précises de cette porte sont conservées pour les XVIIe et XVIIIe siècles. La plus ancienne a été réalisée par Israël Sylvestre vers 1652 (fig. 4).

Les restes d'édifices adossés à la courtine

Le bâtiment 2

Le bâtiment 2, d'une douzaine de mètres de longueur, s'appuyait vraisemblablement contre la courtine (fig. 5). À défaut de préciser l'emprise totale de cet édifice, il est possible d'indiquer qu'il comportait des cloisonnements internes (l. : 0,2 m).

Il était équipé, côté ouest, d'une cheminée mise en œuvre à l'aide de blocs calcaires quadrangulaires, de briques (module : 0,22 x 0,12 x 0,04 m) et de tuiles.

La couche d'occupation repose sur la dalle calcaire. Elle consiste en un litage de microcouches de limon argileux dont la couleur varie du brun orangé, au gris foncé et au bordeaux Des strates de calcaire concassé ainsi que de nombreux charbons de bois s'intercalent aussi dans ce litage. Un carreau de pavement non décoré, une assiette en plomb (masse : 746 g ; l. du bord horizontal : 30 mm ; diam. : 243 mm ; prof. : 40 mm) et des tessons de céramique de la seconde moitié du XVe siècle ou du XVIe siècle

Fig. 5 - Bâtiment 2 (Nadège Robin, département de l'Aisne).

y ont été prélevés. Une monnaie très altérée de la seigneurie de Walincourt des années 1304-1306 a été découverte sur le niveau d'occupation situé à l'arrière du bâtiment BAT2 (fig. 6)[1].

1 - L'identification de cette monnaie (US 2315) a été réalisée par Thibault Cardon (CNRS, Craham, UMR 6273) : Seigneurie de Walincourt, Guillaume Ier (1304-1337), denier 1304-1306
A/ +GVILLELM COMES, croix pattée cantonnée d'un trèfle en 1
R/ +MO[...]CORT, échiqueté de Dreux au franc-quartier de Limoges
Atelier : Walincourt
Billon noir ; 0,97 g ; 17 mm ; axe 10 h ; usure U2 ; corrosion C2
Commentaire : frappe partiellement faible
Référence : Crinon & Prot 2013.

Fig. 6 - Monnaies et jetons (Kevin Boitelet, département de l'Aisne).

Le bâtiment 3

Un ensemble beaucoup plus complexe de constructions, adossé à la courtine côté est, a été reconnu plus au sud (bâtiment 3, fig. 7). Sa façade nord, partiellement excavée côté sud, a été mise au jour sur une longueur de 6 m (l. : 1 à 1,2 m). À double parement, elle a été construite en recourant à des pierres de taille en calcaire de moyen appareil (L. des blocs : 0,2 à 0,7 m). Le liant est un mortier sableux jaune orangé. Le parement est conservé sur une hauteur de six à huit assises. Une porte à ébrasement interne (l. : 0,7 et 1,2 m) donne accès au bâtiment. Trois marches sont aménagées dans l'intérieur du mur. Un bouchage (l. : 0,5 m), interprété comme une base de fenêtre à ébrasement interne, a été distingué à l'ouest de la porte. Un fer-à-cheval était intégré dans cette maçonnerie. La présence d'une cheminée à l'arrière du mur de façade et à l'ouest de la fenêtre a été déduite de l'observation de son conduit d'évacuation (ouverture : 0,73 m, prof. : 0,7 m). Ce dernier est construit à l'aide de tuiles posées à plat et de dalles calcaires altérées par l'exposition à de fortes chaleurs.

L'intérieur se compose *a minima* de trois espaces distincts. L'espace oriental semi-excavé est le mieux documenté. En plus de celle déjà abordée, il est doté d'une seconde cheminée adossée au mur de courtine. Son jambage nord est en pierres de taille

Fig. 7 - Bâtiment 3 (Nadège Robin, département de l'Aisne).

en calcaire tandis que son âtre se compose de dalles calcaires en périphérie et de tuiles posées de chant pour la partie centrale. Un niveau drainant de mortier sableux beige a été mis au jour sous un sol de couleur grise particulièrement induré. Le matériel archéologique issu de ces deux couches consiste en des tessons de céramique attribués à la première moitié du XVe siècle ou au XVIe siècle et une cuillère en alliage cuivreux (fig. 8). Le cuilleron de cette dernière est ovale (L. : 57 mm ; l. : 52 mm ; prof. : 18 mm). Seule l'amorce du manche de section quadrangulaire (largeur : 5 mm) est présente. La liaison entre ces deux parties est simple et confère à la base du cuilleron un aspect curviligne continu depuis le manche. Cette cuillère se rattache au troisième type décrit par Vincent Legros. Il caractérise des objets en usage du milieu du XVe siècle jusqu'à la fin du siècle suivant (Legros 2015, p. 141).

Deux murs de refend successifs délimitent deux autres pièces en enfilade vers l'ouest. La présence d'un soupirail dans le mur de façade indique la présence d'une cave dans la première des deux. Les restes d'une porte reliant à l'étage ces deux espaces ont été mis en évidence.

Enfin, nous indiquerons la découverte d'un seuil juxtaposé à un pavement, en avant du mur de façade, côté ouest. Cet élément suggère que le bâti se développait dans cette direction.

La céramique des XIIIe - XIVe siècles est absente des différents niveaux mis au jour. Ce constat paraît indiquer un entretien régulier de ces lieux érigés après la mise en place de la courtine au XIIIe siècle. L'écrasante majorité de tessons des XVe - XVIe siècles et plus particulièrement de la toute fin du XVe et de la première moitié du XVIe siècle nous éclaire sur l'époque d'abandon de ces bâtiments. Ce mobilier nous renseigne aussi sur la vocation de ces constructions lors de cette période finale d'occupation. La céramique appartient au registre culinaire en lien avec la préparation des aliments et le service. La part des grès n'est que de

Fig. 8 - Cuillère (Kevin Boitelet, département de l'Aisne).

2 %, proportion relativement faible au regard de contextes contemporains. Pour exemple, on citera les 15 % de grès retrouvés dans les niveaux du XVIe siècle lors de la fouille de Laon, 8-10 rue du Bourg (Mouny 2016, p. 54).

LE PALAIS DE LOUIS D'ORLÉANS

Le contexte de la mise en œuvre d'un chantier princier

À partir du courant du XIIIe siècle, le Valois est successivement cédé en apanage à différents cadets de la famille royale. En 1375, Blanche d'Orléans, veuve de Philippe d'Orléans et bru du roi Philippe VI de Valois, fait réaliser un dénombrement de ses possessions. Le château et la ville de La Ferté-Milon y sont décrits comme « grans et nobles » (Mesqui 1977, p. 111 et note 27). En 1393, à la suite de la mort de Blanche d'Orléans, Louis d'Orléans, frère de Charles VI, reçoit le comté de Valois (Brunel 2017, p. 153). À partir de 1398, il entreprend la destruction de l'ancienne forteresse et la construction d'un nouveau château à La Ferté-Milon (Mesqui 1988, p. 204). Si l'architecte qui a conçu le plan du château est inconnu, Jean Lenoir est celui qui exécuta les travaux (Mesqui & Ribera-Perville 1980, p. 308). Ce dernier lorsqu'il entreprend ce chantier à la fin de l'année 1398 a déjà en charge celui de Pierrefonds dans l'Oise. Jean Aubelet, probable élève de Raymond du Temple, intervient dès 1405 sur le château de La Ferté-Milon en tant qu'architecte en chef (Mesqui 1988, p. 212). L'assassinat du duc d'Orléans en 1407 laisse le chantier inachevé.

Les restes monumentaux d'un chantier d'exception

La façade occidentale

Le tracé de l'enceinte urbaine indique que le programme de Louis d'Orléans s'aligne à l'ouest sur une limite préexistante qui correspond à la façade occidentale du château du XIIIe siècle. Seule la façade occidentale et l'amorce de la façade nord sont aujourd'hui conservées. La première, imposante, montre le gigantisme du projet ducal (fig. 9). Haute de 26 m et longue de 104 m, elle est flanquée de quatre tours. À l'extrémité nord, la tour de plan carré est soutenue par des contreforts diagonaux. Les autres tours sont de plan semi-circulaire terminé par un éperon. Pour les deux premières, c'est-à-dire pour les tours qui encadrent la porte d'accès au château, cet éperon est désaxé vers le nord-ouest. Cette disposition est assez rare (Mesqui 1988, p. 206). La dernière tour se situe à l'extrémité sud de la construction. Le mur d'enceinte de la ville prolonge vers le sud-ouest cette ligne de fortification. L'accès au château est monumental tant par ces dimensions (l. : 5,6 m, h. : 17 m) que par sa décoration. Un haut-relief représentant l'entrée de la Vierge au paradis ou le couronnement de la Vierge a été réalisé au-dessus de l'arc brisé qui surmonte l'entrée (Erlande-Brandenbourg 1994, p. 338). De part et d'autre de ce haut-relief, des niches occupées par des statues de Preuses ont été aménagées dans les tours d'entrée.

Des mâchicoulis se développant horizontalement sans interruption ont été construits au sommet des tours et des courtines. À l'arrière de la façade, les pierres d'attente indiquent sans équivoque l'inachèvement du projet de construction aux niveaux des étages (fig. 10).

Fig. 9 - Façade du château (Thierry Galmiche, département de l'Aisne).

Fig. 10 - Arrière de la façade du château (Fabrice Poullin, département de l'Aisne).

Le fossé et les fondations du château

Le fossé aménagé devant le château a nécessité un creusement du substrat calcaire (prof. : 7,5 à 8 m ; l. à l'ouverture : 28 à 45 m). Le matériau extrait a peut-être été utilisé pour la fabrication de chaux ou en blocage dans les maçonneries. Une exploitation en cavage a ainsi été découverte au niveau de la contrescarpe. Les déchets ont ensuite été rejetés en partie sur la plateforme précédant le fossé. Le substrat au pied des constructions à venir a été méthodiquement aplani. Au sud de la façade, les affouillements préalables à l'aménagement du château ont fait disparaître le fossé urbain.

Un exhaussement en sous-œuvre des murs de l'enceinte urbaine a ainsi dû être réalisé pour la tour circulaire et la courtine adjacente. Ce confortement a été réalisé à l'aide de blocs de calcaire.

La construction mise en œuvre sur ce niveau de préparation est d'une qualité exceptionnelle. Le même parement en moyen appareil a été dressé tant pour les fondations que pour la partie destinée à être visible (fig. 11). Les murs des tours et des courtines sont, par ailleurs, tous chaînés. Les parements ont été construits en glacis sur 26 assises pour la tour nord et 18 assises pour la tour d'entrée sud. Le fruit de cette dernière est moindre que celui de la courtine adjacente. L'angle sud-ouest de la tour nord a fait l'objet d'un traitement particulier. Le contrefort qui s'y trouve apparaît au niveau de la quatrième assise et s'élargit, de façon régulière, jusqu'à la dixième assise. Il se prolonge ensuite verticalement. Ce contrefort est soutenu sur les dix premières assises par un épaulement de section triangulaire dont la surface diminue régulièrement du bas vers le haut jusqu'à disparaître définitivement. La parfaite stéréotomie de l'ensemble conduit à une élégante composition facettée.

On signalera la découverte sur le replat à l'avant du fossé d'un four à chaux circulaire (diam. : 2,7 m). Son profil à paroi rubéfiée quasi verticale se caractérise par un fond en cuvette (prof. : 1 m). Des blocs de calcaire sont présents dans les trois couches qui forment son remplissage. La datation des tessons découverts lors du sondage manuel de cette structure archéologique ne peut pas être précisée entre le XIVe et le XVIe siècle. Une utilisation de ce four lors de la construction du château par Louis d'Orléans paraît donc envisageable.

L'intérieur du château

Localisation et caractéristiques des maçonneries monumentales découvertes

L'emprise des aménagements réalisés à l'arrière de la façade s'étend sur 30 m. L'angle nord-est de cette emprise n'a pas fait l'objet de sondages archéologiques. En rez-de-chaussée, il ne semble pas que des structures bâties aient été construites au pied de l'extrémité orientale de la façade nord. L'extrémité orientale de la façade nord-est, est en effet, marquée par des pierres d'attente indiquant sans ambiguïté le point d'arrêt du chantier dans ce secteur. Au sud-est de l'ensemble bâti, la présence d'une tour a été détectée. La largeur des constructions au niveau de leur arase varie entre 2,6 et 3,2 m, les murs intérieurs ayant tendance à être plus étroits.

Fig. 11 - Fondation de la tour d'entrée sud et de la courtine adjacente (Kevin Boitelet, département de l'Aisne).

Les maçonneries attribuées au chantier de Louis d'Orléans, identiques en fondation et en élévation, sont remarquables par leur homogénéité. Construite en moyen appareil de qualité exceptionnelle, elles ont été mises en œuvre à l'aide d'un mortier de chaux sableux jaune orangé. Les pierres de taille utilisées sont d'une longueur importante qui atteint parfois 1,2 m. Des signes lapidaires incisés sont très souvent conservés. Les parements sont verticaux et ne présentent qu'exceptionnellement des ressauts.

Plan du sous-sol

Le plan du sous-sol a en grande partie été restitué (fig. 12). Deux ensembles distincts ont été individualisés de part et d'autre de la porte d'accès au château.

L'ensemble au sud de l'entrée

Une fosse latrine rectangulaire (l. : 2,2 m ; L. : 8,8 m) a été aménagée au sud de l'entrée (point 1). Elle est couverte à chaque extrémité par une voûte en berceau brisé. Le fond de cette structure comblée par des remblais de démolition n'a pas été atteint.

La vidange de cette fosse était possible grâce à un escalier en vis (diam. : 1 m) qui communiquait avec la latrine par son angle nord-est. Cet escalier permettait, également en sous-sol, via un couloir recouvert d'une voûte en berceau brisé et éclairé par un soupirail (l. : 1 m ; L. : 8,8 m), de rejoindre un

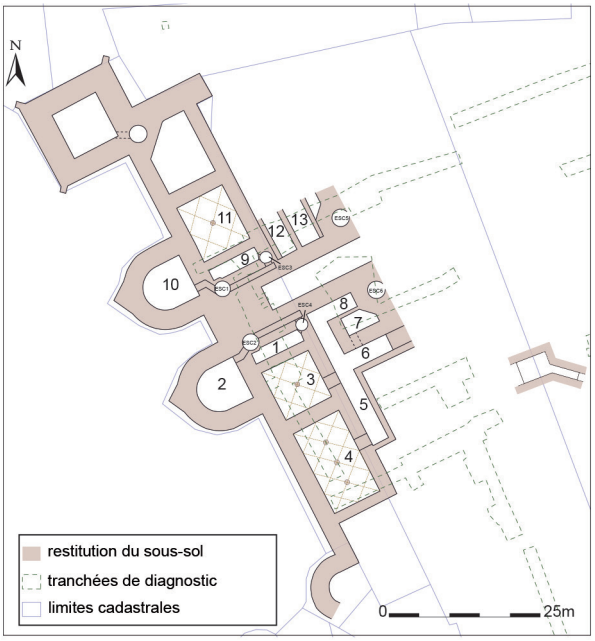

Fig. 12 - Proposition de restitution du sous-sol (Thierry Galmiche, département de l'Aisne).

deuxième escalier. Cette vis (diam. : 2,6 m) desservait la salle basse de la tour d'entrée sud (point 2)[2]. Le sous-sol de cette tour, au plan en U encombré de gravats (l. : 7,5 m ; L. : 7,8 m), est recouvert d'une voûte en pénétration.

Depuis cette fosse latrine, deux ensembles de caves sur voûtes d'ogives se développent successivement vers le sud. Le premier de plan carré (côté : 8,8 m ; fig. 13) est formé de deux nefs et deux travées (point 3), le second, de plan rectangulaire d'axe nord-sud (L. 15 : m ; l. : 8,8 m), de deux nefs et quatre travées (point 4). Le terrain au sud de ce second ensemble n'étant pas accessible, il ne nous est pas possible d'en préciser la morphologie.

Une galerie recouverte d'un berceau en plein cintre (L. : 24,3 m ; l. : 2,8 m ; h. : 2 m) s'étend en bordure orientale de ces caves sur croisées d'ogives (point 5)[3]. Des ouvertures, actuellement condamnées, permettaient d'accéder aux deux espaces 3 et 4 depuis cette galerie. Cette dernière est aérée à l'extrémité nord par un soupirail et est équipée d'un puits ascendant côté sud. Une galerie d'axe est-ouest, recouverte d'un berceau en plein cintre incliné, (point 6) permettait l'accès à cette galerie principale depuis l'est (l. : 2,5 m ; L. conservée : 6,9 m). La prise en compte altimétrique de sa position conduit à préciser qu'elle prenait naissance, en rez-de-chaussée, au niveau du mur oriental du bâtiment sus-jacent. Le plan du sous-sol est complété au nord-est par deux galeries perpendiculaires (points 7 et 8) à la galerie nord-sud et couvertes d'un berceau en plein cintre. Celle située la plus au nord ouvre directement sur la galerie principale. La possibilité d'un accès par un escalier en vis se trouvant immédiatement au nord-est est vraisemblable. La seconde (l. : 2,4 m) devait être accessible depuis la galerie en plan incliné. Un soupirail situé à l'extrémité orientale permettait la circulation d'air. Il a été mis au jour au cours du diagnostic archéologique.

Le plan de l'espace souterrain aménagé sous la tour située à l'angle sud-est de l'ensemble bâti par Louis d'Orléans est, en l'état, indéterminé.

L'ensemble au nord de l'entrée

La disposition des sous-sols au nord de l'entrée du château montre une certaine symétrie. Le même dispositif que celui décrit côté sud pour la fosse latrine (fig. 14) et la salle basse de la tour d'entrée nord est présent ici (points 9 et 10).

Il fait place, au nord, à une cave sur voûtes d'ogives (point 11) qui s'étend le long de la façade occidentale du château (l. : 8,6 m). À deux nefs et vraisemblablement deux travées, elle devait s'étendre jusqu'à un mur est-ouest dont l'arrachement, au niveau du rez-de-chaussée, est parfaitement visible. La possibilité de caves de même voûtement peut être proposée de façon conjecturale pour l'espace qui s'étend jusqu'à la façade nord.

Plus à l'est, le long de ces caves sur croisées d'ogives, deux galeries (l. : 2,8 m), couvertes d'une

Fig. 13 - Cave sur croisées d'ogives (Nadège Robin, département de l'Aisne).

Fig. 14 - Latrine nord (Nadège Robin, département de l'Aisne).

2 - Ce couloir ainsi que la salle basse de la tour étaient connus avant l'intervention archéologique et demeurent accessibles.

3 - Cette galerie et les autres espaces souterrains développés dans ce paragraphe étaient accessibles avant le début des interventions archéologiques et le restent toujours.

voûte en berceau brisé (points 12 et 13), étaient disposées, côte à côte. Si leur extension au sud peut être déduite des données de la fouille, leur limite nord est en revanche inconnue. La présence d'un escalier au sud-ouest de ces galeries est présumée.

Plan du rez-de-chaussée

En combinant les données des investigations archéologiques et celles issues de l'observation des maçonneries, un plan des constructions édifiées en rez-de-chaussée peut être proposé. Comme le laissait supposer les arrachements observables à l'arrière de la façade pour ce niveau, le rez-de-chaussée a, dans ce secteur, en grande partie été achevé. L'entrée délimite deux ensembles de constructions dont le plan a été reconnu.

L'entrée du château

L'entrée du château, constituée d'un accès piétonnier et d'un accès charretier, se compose de cinq parties successives pour une longueur totale d'environ 15,2 m (fig. 15). Dans la première partie (L. : 3,7 m) les deux voies sont séparées par un mur (l. de la voie charretière : 2,8 m ; l. du passage piétonnier : 0,9 m). Ces deux espaces, aujourd'hui recouverts d'une voûte ont fait l'objet d'une restauration. Si de nombreuses pierres ont été changées, l'observation des parements montre que cette construction appartenait au projet d'origine[4]. Comme l'indique l'extension du niveau de préparation pour le pavage du passage piétonnier, les deux accès n'étaient plus séparés dans la seconde partie de l'entrée (L : 3,4 m).

4 - Des signes lapidaires identiques à ceux relevés en d'autres points du château sont, en outre, présents.

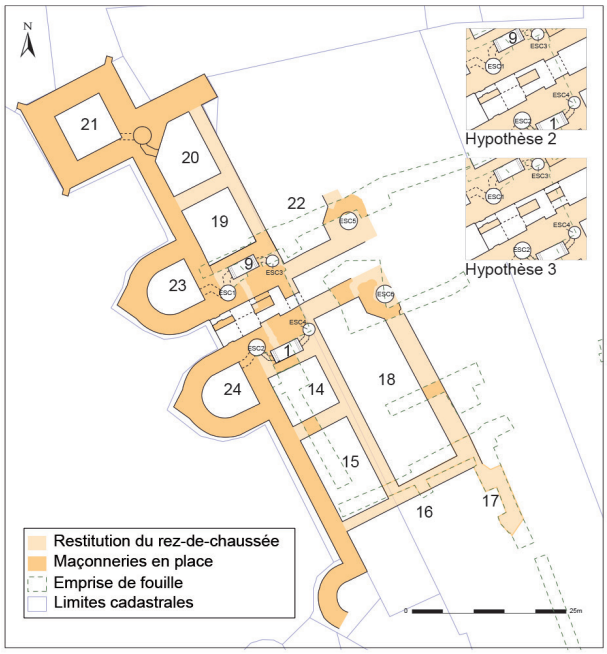

Fig. 15 - Proposition de restitution du rez-de-chaussée (Thierry Galmiche, département de l'Aisne).

Par ailleurs, aucun indice d'une barrière en bois qui aurait matérialisé une éventuelle limite entre les deux voies n'a été distingué. La section suivante (L : 3,5 m), plus étroite que la première de 0,5 m pour le passage charretier, consiste en un arc ouvert dans le mur. Les deux voies sont à nouveau réunies pour la quatrième section d'une longueur de 2 m. Le dispositif d'entrée se prolongeait sur une cinquième section au travers du mur oriental de la rangée de bâtiments aménagés le long de la façade du château (L : 2,6 m). En l'absence de restes archéologiques, il est impossible de restituer la morphologie de cette dernière section. Le passage s'ouvrait-il dans le mur par un arc unique pour l'accès charretier, par un arc commun aux deux voies ou par un arc spécifique pour chaque voie ? Dans le premier cas, le dispositif s'inspirerait de celui du château de Pierrefonds pour lequel le passage piétonnier débouche sur la voie charretière par un changement d'orientation à 90°.

Le dispositif d'entrée se caractérise donc par une alternance d'espaces voûtés et d'espaces intermédiaires dédiés vraisemblablement à la défense du château : assommoir et/ou ouvertures de tir. Compte-tenu du caractère palatial du programme entrepris par Louis d'Orléans, ces éléments de défense visaient, en reprenant le vocabulaire architectural de l'époque, plutôt à impressionner le visiteur qu'à assurer la défense du château.

L'espace au sud de l'entrée

Au sud, des latrines sont aménagées le long de l'entrée (point 1). Elles communiquent avec la fosse latrine située en sous-sol. Un arc construit à 0,5 m du bord du conduit servait de base à un muret sur lequel s'appuyait la superstructure de la latrine.

À l'arrière de la façade, le plan des salles se superpose à celui des deux caves sous-jacentes sur croisée d'ogives (points 14 et 15). Leur superficie respective est de 80 et 135 m².

Un troisième espace s'étend certainement jusqu'à la limite sud du château (point 16). L'extension vers l'est de ce troisième espace est inconnue.

S'il n'est pas possible de préciser le plan de la tour sud-est particulièrement spoliée (point 17), nous signalerons néanmoins qu'une latrine y avait été aménagée.

Une grande salle de 330 m² (point 18) s'étendait certainement dans toute la partie nord-est, jusqu'à la limite orientale de la zone bâtie (L. : 30,7 m, l. : 10,7 m). La possibilité de murs de refend se trouvant entre deux tranchées de diagnostic n'est, bien entendu, pas exclue mais les éléments lapidaires monumentaux découverts au pied du mur oriental

Fig. 16 - Culot sculpté (Élise Pichet, département de l'Aisne).

(huit piédroits de fenêtres et un culot sculpté sur lesquels nous reviendrons, (fig. 16) plaident pour l'hypothèse d'une pièce unique. La monumentalité de cette pièce et la qualité de la décoration dont le culot sculpté est le reflet désignent ce lieu comme une salle d'apparat. Le parement oblique qui ferme l'angle nord-est de cette pièce servait de mur écran pour un escalier en vis.

L'espace au nord de l'entrée

Dans l'ensemble construit au nord de l'entrée, une latrine (point 9) a également été aménagée à l'arrière de l'accès.

Le long de la façade, deux pièces de 90 et 110 m² de superficie respective peuvent être reconstituées (points 19 et 20). On notera, pour la seconde, la présence dans l'angle nord-ouest d'un escalier masqué par un mur oblique. Cet escalier dessert aussi la tour carrée à l'angle nord-ouest du château (point 21).

La restitution des espaces à l'est (point 22) est plus problématique. L'interruption de la façade nord du château montre que les travaux n'ont pas été achevés dans cette partie du rez-de-chaussée. L'emplacement du mur sud de cet ensemble septentrional peut être déduit de l'observation des arrachements à l'arrière de la façade occidentale. Un espace unique avait-il été envisagé entre ce mur et la façade nord du château ? Si tel est le cas nous serions en présence d'une pièce aux proportions similaires à celles de la salle d'apparat de la partie sud (10,7 m sur 29 m).

À l'exception des tours, il paraît évident, au vu des pierres d'attente conservées à l'arrière des deux façades, que les étages du château n'ont jamais été réalisés.

Les témoignages de la mise en œuvre et de l'ornementation monumentale du château

Les signes lapidaires

Si un relevé exhaustif reste à effectuer, de très nombreux signes lapidaires ont d'ores-et-déjà été relevés sur les parements du château tant à l'intérieur qu'à l'extérieur (fig. 17). Une comparaison avec ceux mis au jour dans les cuisines construites à la même époque par Louis d'Orléans à Coucy a été esquissée (Lallau *et al*. 2020, p. 104-105 et fig. XXIV). Huit signes identiques ont ainsi été mis en évidence. Ce constat suggère l'itinérance de certains ateliers de taille de pierre sur les divers chantiers du duc d'Orléans.

Les claveaux d'arc

Sept claveaux d'arc à tore débordant entouré de chaque côté d'un cavet ont été mis au jour dans les niveaux de démolition du château (fig. 18). Le diamètre du tore est de 21 cm. Ce type d'arc est relativement classique. À titre d'exemple, plusieurs ont été retrouvés lors des fouilles de l'abbaye de Prémontré dans l'Aisne (Galmiche, Buccio & Robin 2008, fig. 37 et Hubert & Galmiche 2012, fig. 15). Un élément d'ogive à tore en amande flanqué de chaque côté d'une doucine renversée a aussi été découvert dans ces remblais (l. : 23,7 cm).

Les piédroits de fenêtre

Huit piédroits de fenêtre ont été identifiés dans le remblai de démolition le long de la présumée grande salle au sud-est de l'ensemble bâti. Deux d'entre eux au moins appartenaient à deux fenêtres contiguës. La mouluration extérieure s'ouvre sur un cavet qui laisse place à un tore. Un second cavet sépare ce tore d'un troisième cavet également adossé à un tore de plus petit diamètre. Un dernier cavet termine cette moulure.

Le culot sculpté

Un élément sculpté d'une qualité exceptionnelle

Un élément lapidaire exceptionnel a été découvert au même endroit. Il s'agit d'un culot sculpté de taille remarquable (L. totale de la pierre dans laquelle il est taillé : 1,48 m, h. : 0,65 m, prof. totale : 1,06 m). Sa corbeille est surmontée d'un tailloir formé d'une doucine surmontée d'un réglet qui précède un cavet, le tout étant couronné par un tore. Le décor de la corbeille présente deux personnages agenouillés sur décor de feuilles d'ortie, plante qui figure dans les emblèmes du duc (Alexandre 2006, p. 84). La tête de celui de gauche est manquante. Sa main droite est posée sur sa cheville et sa main gauche tient un collier de perles surmonté d'un élément hémisphérique. Il est

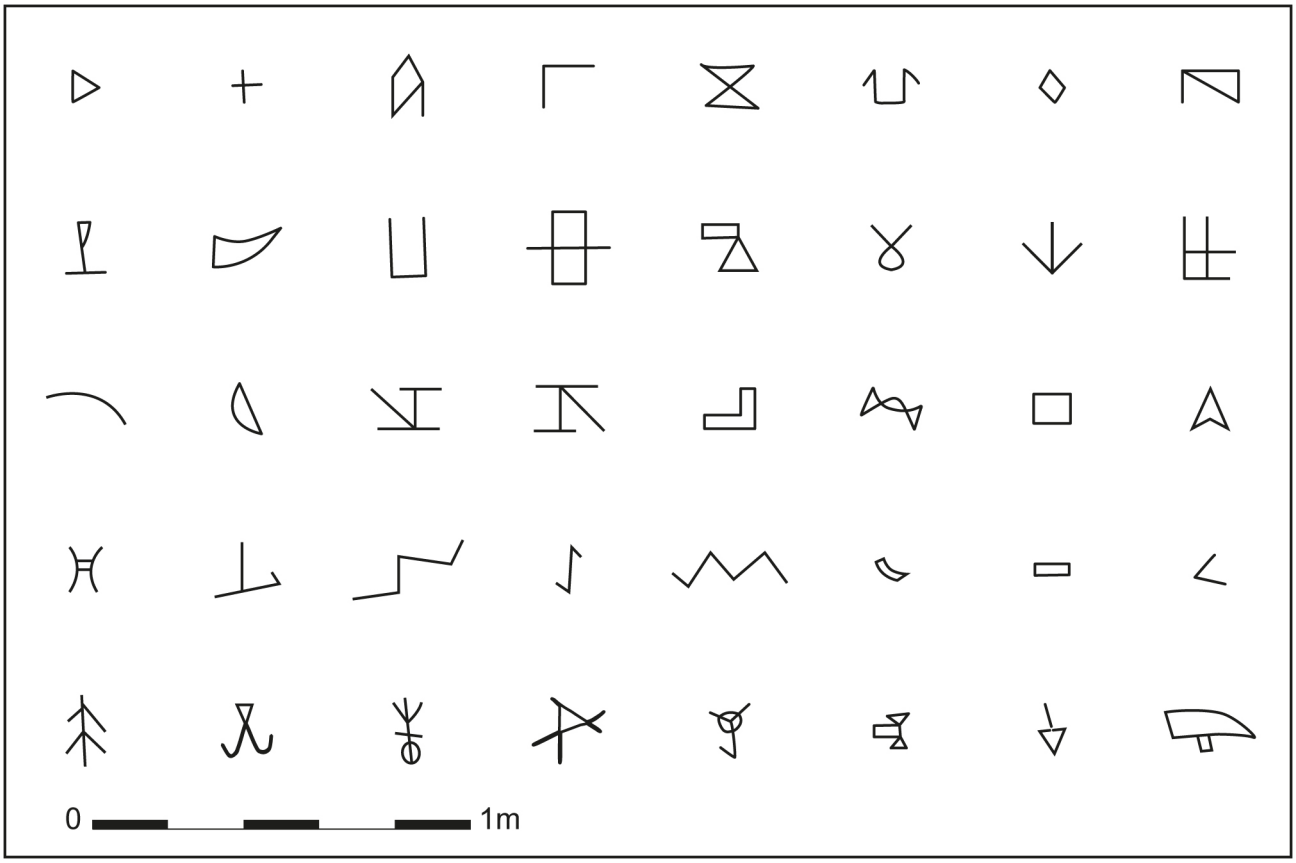

Fig. 17 - Marques lapidaires de la tour nord (Thibaud Maisonneuve, département de l'Aisne).

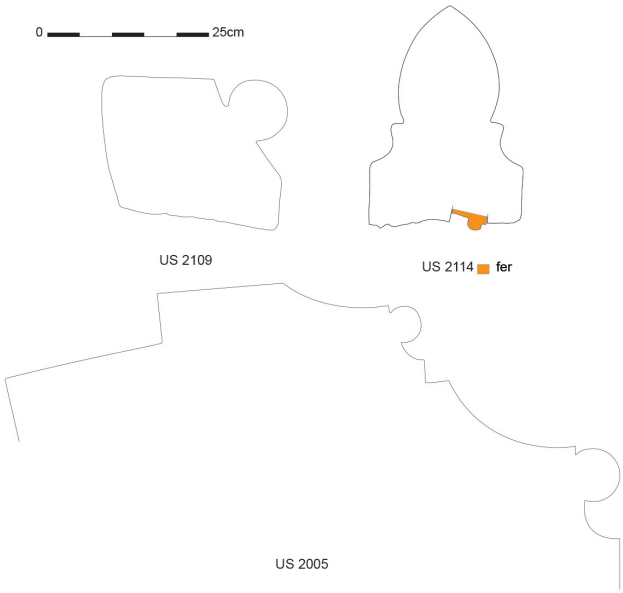

Fig. 18 - Modénature des éléments architecturaux (Élise Pichet, département de l'Aisne).

vêtu d'une houppelande à manches ouvertes. Une ceinture maintient ce vêtement sous la poitrine dont le volume désigne sans ambiguïté un personnage féminin. La main gauche du personnage de droite est appuyée sur le genou. Il tient de la main droite le même collier de perles. Ses traits le désignent comme un homme. Il est habillé d'une houppelande en manches closes serrées à la taille par une ceinture. Sa tête est coiffée d'un chaperon façonné, véritable chapeau qui apparaît au XVe siècle (Boucher 1996, p. 160). Les chausses des deux personnages sont dissimulées sous les plis de la houppelande.

Éléments d'interprétation

La présence d'un homme et d'une femme s'échangeant ou tenant mutuellement un collier nous incite à privilégier une scène du registre courtois. Ce motif s'insère dans la lignée des drueries courtoises, représentations apparues à la fin du XIIIe siècle sur lesquelles les couples s'échangent bijoux, éléments vestimentaires, signes ou sentences (hablot 2006, p. 179). Dans ce cadre, les attributs, à savoir le collier et la supposée pomme de pin, revêtent certainement une importance symbolique. Nous pouvons, à ce titre, nous demander si la forme particulière du collier est significative. Les liens entre Louis d'Orléans et Christine de Pizan qui a grandi à la cour de Charles V et était sensible à toutes les formes de l'art (Cerquiglini-Toulet 2006, p. 207), pourraient-ils éclairer le sens de la scène sculptée ? Dans ce cas, la critique des codes de l'amour courtois développée par cette auteure pourrait être visée ici.

Le traitement des plis des vêtements et la finesse des doigts évoquent ceux du Couronnement de la Vierge ou de l'Entrée de la Vierge au paradis qui figure sur le bas-relief surmontant l'entrée du château.

Un sculpteur commun à plusieurs châteaux de Louis d'Orléans

Des culots sculptés conservés aux châteaux de Coucy-le-Château et de Pierrefonds présentent des

analogies évidentes avec l'élément lapidaire de La Ferté-Milon*.

Le château de Coucy, acquis par Louis d'Orléans en 1400, fait l'objet d'importants travaux jusqu'en 1407 (Mesqui & Ribera-Perville 1980, p. 311). Le château de Pierrefonds est construit par le duc d'Orléans à partir de 1396 (Mesqui & Ribera-Perville 1980, p. 305). Les deux culots de Coucy-le-Château proviendraient des salles hautes du front occidental du château. Ils représentent deux personnages affrontés, vêtus de vêtements drapés en positon agenouillée. Pour le premier de ces blocs (fig. 19), le personnage de droite tient un phylactère tandis que la main gauche de l'autre est levée. Pour le second (fig. 20) (Alexandre 2004, p. 130), un rapace est posé sur le poignet, protégé par un gantelet, du personnage de gauche alors que l'autre sujet tient des deux mains un objet circulaire à léger rebord, récipient destiné soit à nourrir le rapace soit au repos de l'oiseau pendant la chasse.

* L'auteur remercie le Centre des Monuments nationaux et plus particulièrement Xavier Bailly, administrateur de ces deux sites pour l'autorisation photographique de ces culots.

Fig. 19 - Culot sculpté provenant du château de Coucy (Thierry Galmiche, département de l'Aisne).

Fig. 20 - Culot sculpté provenant du château de Coucy (Thierry Galmiche, département de l'Aisne).

Les huit culots provenant de l'aile nord-ouest du château de Pierrefonds sont conservés en ce lieu (Taburet-Delahaye 2004 et Baron 2004, p. 131). Un couple d'anges portant un écu ornait trois d'entre eux (fig. 21). Deux hommes barbus sont figurés sur le quatrième (fig. 22). Des couples d'anges musiciens, enfin, sont représentés sur les quatre derniers (fig. 23 et 24). Ils portent un psaltérion, un tambourin, une harpe et un livre de chant.

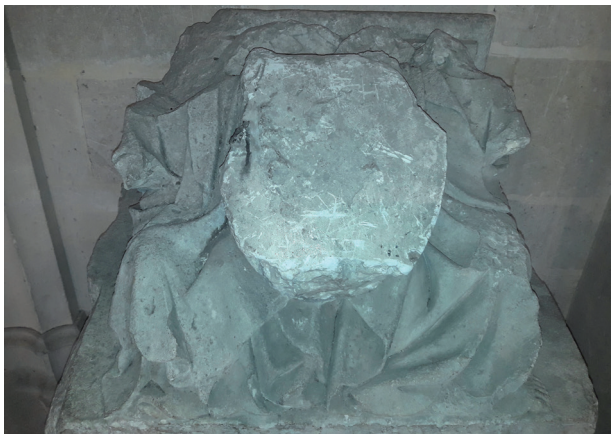

Fig. 21 - Culot sculpté provenant du château de Pierrefonds (Thierry Galmiche, département de l'Aisne).

Fig. 22 - Culot sculpté provenant du château de Pierrefonds (Thierry Galmiche, département de l'Aisne).

Fig. 23 - Culot sculpté provenant du château de Pierrefonds (Thierry Galmiche, département de l'Aisne).

Fig. 24 - Culot sculpté provenant du château de Pierrefonds (Thierry Galmiche, département de l'Aisne).

La moulure du tailloir, le modelé des drapés, la morphologie des feuilles d'ortie, la position des personnages, la facture des visages, le détail des ceintures, la finesse des doigts, la qualité d'exécution permettent de supposer que l'auteur de ces trois ensembles de sculptures est le même. La présence du même artiste lors des chantiers de constructions de Pierrefonds, de La Ferté-Milon et de Coucy-le-Château semble ainsi une hypothèse très séduisante. Il conviendrait d'engager des études stylistiques et techniques poussées pour valider complètement cette idée. L'hypothèse de personnes présentes sur les différents chantiers, suggérée est aussi confortée par des signes lapidaires identiques à La Ferté-Milon et à Coucy-le-Château se trouve ainsi confortée. D'autres pistes sont sans doute à explorer pour définitivement valider l'identité unique d'un sculpteur sur ces trois chantiers. On soulignera la différence de thématique entre ces ensembles. Les consoles de Pierrefonds issues d'une salle dont la fonction est contestée évoquent la musique et servent à la représentation d'emblèmes malheureusement indéterminés. L'un des deux éléments sculptés de Coucy-le-Château, explore un thème relevant d'un loisir seigneurial tel que la chasse, l'autre conservant son mystère. La signification du culot de La Ferté-Milon relève, quant à lui, du registre courtois. Si l'identité de l'artiste qui a réalisé ces sculptures est, à ce stade, inconnue, son talent le place au niveau d'imagiers de la fin du XIVe siècle comme André Beauneveu et Guy de Dammartin, artistes actifs auprès de Jean de Berry, oncle de Louis d'Orléans (Barral I Altet, 2002, p. 444).

L'HABITAT CIVIL AU SUD DE L'ESPLANADE DU CHÂTEAU

Les investigations archéologiques de 2018 et surtout de 2019 ont permis la mise au jour de bâtiments en bordure de rue (fig. 25). La façade de ces édifices est alignée sur celle des immeubles d'habitation situés plus à l'ouest.

Dans le respect du cahier des charges scientifique annexé à l'arrêté de prescription de fouille, les investigations archéologiques pour cette deuxième phase de recherche ont été limitées à une profondeur de 0,6 m. Ce mode opératoire rend les attributions chronologiques plus fragiles et n'a pas permis d'appréhender l'existence d'éventuels états plus anciens.

Le bâtiment BAT1

Un premier bâtiment (BAT1) a été individualisé dans la partie occidentale des emprises ouvertes. Sa limite occidentale pourrait s'appuyer sur le mur découvert en limite d'emprise ou se situer, 2,5 m plus à l'ouest, au niveau de la limite parcellaire. La largeur de ce bâtiment (l. hors-œuvre : 9,5 m minimum) englobait à l'est un caveau (CAV1, fig. 26) couvert d'une voûte en berceau plein cintre intégralement conservé (L. : 4 m ; l. : 2,8 m ; h. : 2,1 m). Compte-tenu de l'inaccessibilité des espaces au nord, il n'est pas possible de préciser la longueur du bâtiment BAT1.

Cet édifice est séparé du suivant par une bande de terrain de 1,4 m de largeur environ, séparé de la rue par un mur de clôture étroit.

Les rares tessons de céramique issus des couches d'occupation sont attribués au XVIe siècle, datation identique à celle de l'essentiel du mobilier mis au jour dans le secteur du bâtiment BAT1 qui provient presque exclusivement des niveaux de démolition.

Le bâtiment BAT4 et l'espace à l'est de cet édifice (hypothétique BAT5)

Le plan du bâtiment BAT4 est assez difficile à préciser même si les murs ouest et sud sont bien identifiés. Étant donné le fort arasement, on ne peut exclure que le mur nord ait totalement disparu. La fondation d'orientation est-ouest mise au jour en limite septentrionale de fouille pourrait néanmoins être interprétée comme la fondation de ce mur. En accord avec cette proposition, le bâtiment BAT4 mesurerait 21 m de longueur hors-œuvre ce qui peut paraître quelque peu excessif. Ses murs, à double parement (l. : 0,5 m), sont construits en blocs calcaires. Le mortier de chaux utilisé est très résistant De couleur jaune, il contient de grosses inclusions de nodules de calcaire.

Le bâtiment BAT4 est équipé d'un seuil monolithique (l. : 0,82 m) et d'une fenêtre (l. : 1,72 m) côté nord. Une cheminée est encastrée dans le mur oriental (fig. 27) Elle se compose d'une sole (L. : 1,96 m ; l. : 1,28 m), en avancée 0,6 m, construite en tuiles disposées de chant. Ces dernières (ép. : 1,4 cm) sont très altérées. Le fond de la cheminée est construit en tuiles disposées horizontalement dans le mur. Les bords de la cheminée sont en calcaire. Le long du même mur, un caveau pourrait avoir été aménagé un peu plus au nord (CAV3).

L'espace que nous venons de décrire est limité

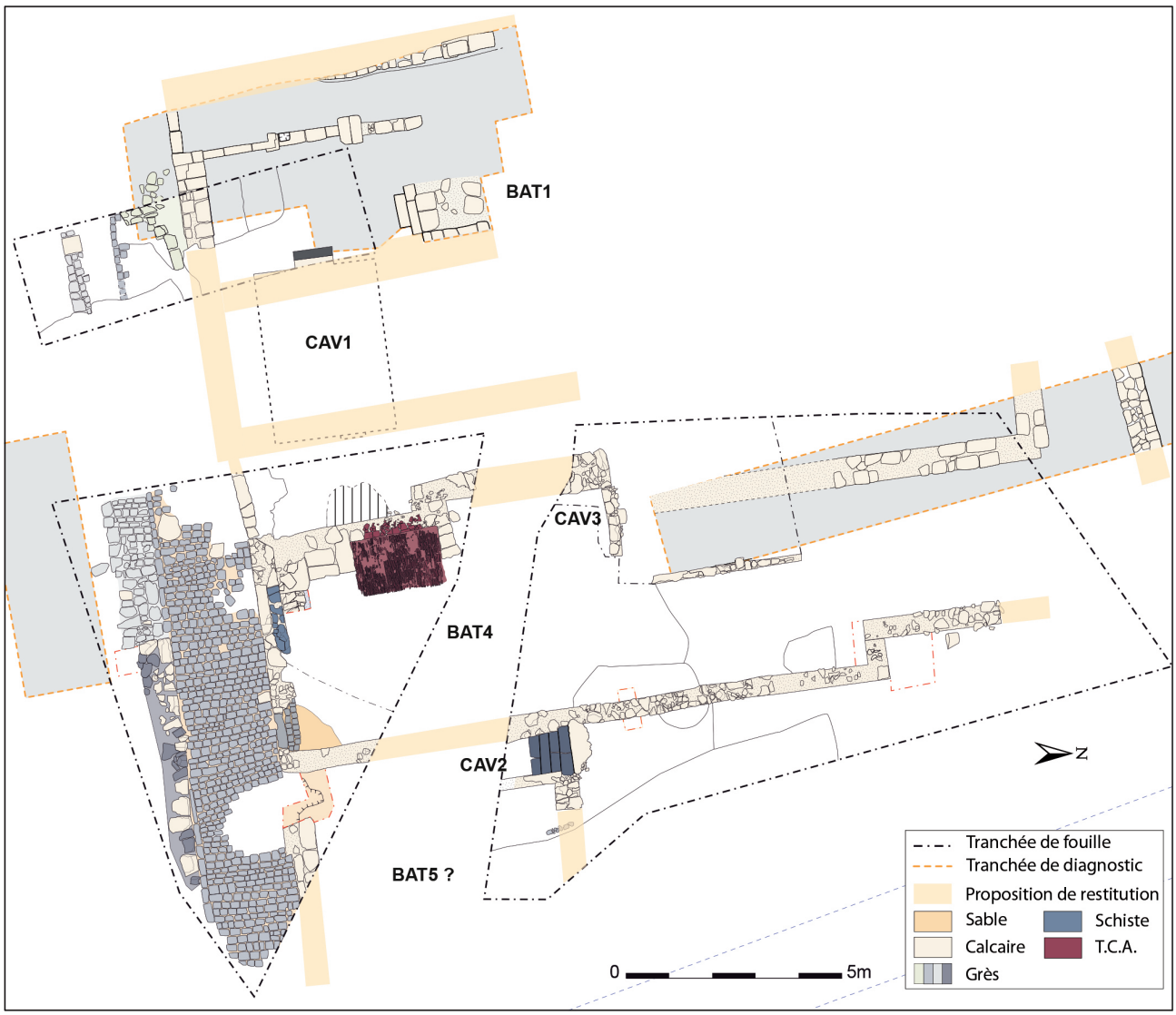

Fig. 25 - Proposition de restitution de l'habitat civil au sud du château (Léa Pasquette, département de l'Aisne).

Fig. 26 - Caveau CAV1dans le bâtiment d'habitation BAT1 (Thierry Galmiche, département de l'Aisne).

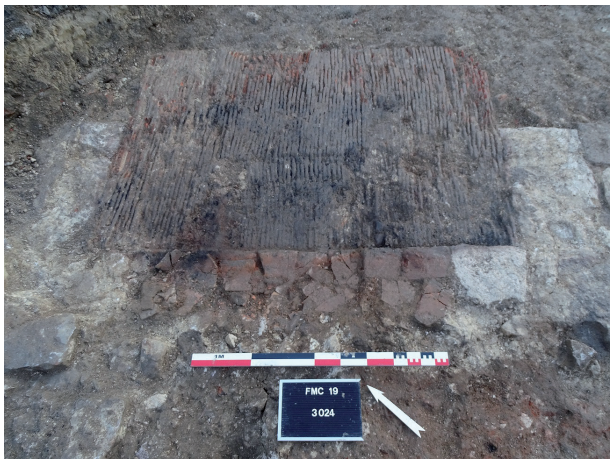

Fig. 27 - Cheminée dans le bâtiment BAT4 (Léa Pasquette, département de l'Aisne).

à l'est par un mur en blocs calcaires liés par du mortier sableux beige (l. : 0,45 m) qui s'étend, du nord au sud, sur toute l'emprise de la fouille. À l'est de cet ensemble, un mur de même facture mais légèrement plus épais (ép. : 0,75 m) a été aménagé dans l'axe de la façade à une distance de 1,2 m. Cette lacune pourrait être l'indice d'un seuil monolithe récupéré. Contre le long mur nord-sud, un escalier a aussi été découvert. Cinq marches en calcaire et en grès (l. : 0,93 m ; h. : 0,23 m) ont été dégagées. Elles permettaient d'accéder à une cave située en dehors de l'emprise de fouille : CAV2. La prudence s'impose pour l'interprétation de l'espace à l'est du long mur nord-sud. Ce dernier pourrait

être le gouttereau oriental du bâtiment BAT4. Dans ce scénario, le mur situé dans le prolongement de la façade de cet édifice ainsi que la cave CAV2 appartiendraient à un autre immeuble (BAT5). La largeur de ce dernier serait inférieure à 9 m, distance disponible jusqu'à l'immeuble voisin. La largeur du bâtiment BAT4 serait alors de 5,5 m hors-œuvre. On peut également proposer une seconde hypothèse selon laquelle le long mur nord-sud serait un mur de refend. Les éléments plus à l'est appartiendraient alors au bâtiment BAT4 dont la largeur excéderait 9 m, laissant à l'est une bande de terrain de moins de 6 m de largeur dans laquelle un autre immeuble ou une voie d'accès pourrait avoir été aménagée. La présence de deux seuils d'accès et deux caves au sein d'un même bâtiment (CAV2 et CAV3) nous invite à ne pas privilégier le second schéma proposé. Ces arguments sont toutefois fragiles étant-donné la difficulté d'identifier avec certitude le seuil situé le plus à l'est et l'emplacement exact de la cave CAV3. Ainsi, la question d'un accès au château depuis la rue du Château reste posée.

En fond de parcelle, du côté occidental, un couloir souterrain (l. : 1,4 m) semble avoir été condamné par l'aménagement de la potentielle cave CAV3.

Le matériel archéologique découvert dans le secteur des bâtiments BAT4 et BAT5, qu'il provienne des couches d'occupation ou des niveaux de destruction (cas le plus fréquent), est attribué au XVIe siècle.

La voie d'accès

Les édifices précédents ont été aménagés le long d'une voie constituée de deux chaussées séparées par une rangée de blocs de grès qui permet l'écoulement des eaux de pluie (fig. 28). Cette voirie est constituée de pavés de grès (0,25 x 0,10 m) organisés le long de rangées régulières, perpendiculaires à l'axe de circulation. La chaussée sud a fait l'objet d'une réfection partielle en pavés de grès de modules irréguliers. Cette voie, d'une largeur extrapolée de 4,4 m, se situe à 20 m du front de maison bâti au sud de la rue du Château. Par conséquent, la possibilité d'un îlot d'habitation au sud de la voie découverte ne semble pas exclue.

Fig. 28 - Voie au sud de l'habitat (Léa Pasquette, département de l'Aisne).

L'identification de la construction composée de blocs erratiques en grès et calcaire de tailles diverses, tout juste aperçue au sud de la voie, demeure indéterminée car ce secteur a été si fortement remanié que seuls d'épais niveaux de remblais y sont présents. Son aménagement a fait disparaître une partie de la voie et a entraîné une gêne pour l'écoulement des eaux pluviales. Cet argument plaide pour une construction postérieure à l'abandon de la voie.

La disparition de cette rue du paysage fertois est posée. En l'absence de mobilier archéologique datant, nous en sommes réduits à des conjectures. Cet abandon est-il contemporain de celui des bâtiments construits au nord ? On peut le penser tant la fonction de cette voie paraît liée à la présence de ces édifices. Les quelques objets découverts orientent vers une destruction au plus tôt à la fin du XVIe siècle et, dans tous les cas, antérieure à 1738 puisque tant ces édifices que la voie n'apparaissent plus sur le plan de cette époque.

LES CONSÉQUENCES DU SIÈGE D'HENRI IV EN 1594

La destruction du château

En 1594, le château est assiégé par Henri IV qui, victorieux, en ordonne la démolition le 10 octobre de la même année (Commission éditée dans Carlier 1764, t. 3, p. II-III). Le mobilier archéologique découvert dans les niveaux de débris des parties du château de Louis d'Orléans remonte en effet au XVIe siècle. La destruction de la collégiale Saint-Vulgis pourrait aussi remonter à ce siège (Lecomte 1895, p. 14). Dans les fossés, les matériaux de démolition ont, en grande partie, été laissés sur place notamment au niveau de la tour nord éventrée lors de ce siège. Cette époque correspond également à l'abandon des bâtiments construits contre le flanc oriental du château. Ces événements marquent sans aucun doute la fin de la fonction militaire du site.

La porte du château construite au XIIIe siècle apparaît comme un des rares ouvrages défensifs qui survit au siège de 1594. Malgré son caractère obsolète, elle traverse l'époque moderne jusqu'au plus tôt la fin du XVIIIe siècle.

La destruction des édifices en front de rue

Les édifices civils au sud du château pourraient aussi avoir disparu lors des événements militaires de 1594. En terme défensif, le front sud apparaît

comme le front le plus vulnérable. En effet, la façade ouest du château offre une défense solide renforcée par la présence d'un large fossé. Le relief est par ailleurs très marqué au nord et à l'est. Les futurs assiégés pourraient avoir anticipé le siège et décidé de démanteler les bâtiments situés du côté sud afin d'empêcher l'ennemi de s'approcher à couvert. Les plaquettes ornementales d'armes à feu, la présumée boucle de baudrier d'épée et les fers d'équidés, mis au jour dans les niveaux de démolition, tous compatibles avec une datation au XVIe siècle, constituent autant d'indices en accord avec cette interprétation.

Ce type de pratique est documenté dès le XVe siècle. Pour la seconde moitié du XVIe siècle, nous citerons trois exemples régionaux. À Laon, le cimetière de Vaux est fermé pour la fortification de ce faubourg ruiné par les guerres en 1592-93 (Archives Municipales CC 478). À Coucy-le-Château, « *Pour le preparatif qu'il fault faire maintenant en la ville et chasteau de coussy, faire coupper les arbres, noyers et autres qui sont alentour de la mothe dudit chasteau et au plus prez d'icelluy* » (BnF. Ms. Français 6 910, fol° 184, pièce n° 19, août 1557 cité dans Lallau 2018). Le 13 octobre 1567, les maisons voisines de la porte de Noyon à Amiens sont abattues pour la défense de cet ouvrage (Archives municipales d'Amiens, BB38 cité dans Durand 1897, p. 505). Il faut bien sûr rester prudent quant à cette hypothèse au vu de la rareté du mobilier datant découvert et des conditions particulières dans lesquelles il a été prélevé.

Les restes matériels du secteur du château de Louis d'Orléans et du front de rue

La céramique (Cécile Simon)

Présentation générale du mobilier

Le mobilier recueilli dans les niveaux mis au jour a permis d'appréhender un lot de céramiques de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne (XVe-XVIe siècle). L'ensemble totalise 384 tessons pour 63 individus dans un état de fragmentation relativement important. Les éléments archéologiquement complets sont rares, un seul provient d'un ensemble clos (des latrines - US1604). Le lot se répartit sur 40 unités stratigraphiques correspondant à des niveaux de comblement, de remblais et de construction. La fragmentation s'explique par la nature même de ces niveaux archéologiques. En outre, la conduite de la fouille ne s'est prolongée, qu'à de rares exceptions, au-delà d'une profondeur de 0,6 m. La plupart du mobilier archéologique provient de niveaux de démolition et des remblais de nivellement consécutifs ou postérieurs. Pour les éventuelles structures profondes, le matériel prélevé provient des niveaux superficiels. La part de mobilier intrusif dans ces lots peut donc être plus considérable qu'elle ne le serait dans le cas d'une fouille exhaustive de ces éléments. Du fait de ces difficultés, les datations proposées sont parfois larges. La pertinence d'une analyse quantitative du mobilier paraît également affectée par ce biais.

L'identification des groupes techniques est principalement fondée sur la couleur des pâtes. Le lot regroupe essentiellement des céramiques cuites en mode oxydant qui correspondent à des terres cuites rouges et terres cuites claires (terre cuite beige rosée et terre cuite blanche), ces dernières sont majoritaires dans ce lot. Des céramiques d'importations à savoir les grès et les faïences ont également été identifiées. Pour ce qui est de la cuisson en mode réducteur, quelques tessons en terre cuite grise (gris homogène à la surface et au cœur, bien cuite et sonnante) ont été observés. À l'intérieur de ces groupes techniques, les traitements de surface sont variés : sans glaçure, avec glaçure, glaçurée sur engobe.

Catalogue de la céramique

1204.1 : pichet en pâte claire présentant un profil caractéristique en S avec une lèvre en flèche soulignée par une moulure (fig. 34). Ce type de forme est présente dans des contextes datés du XVe siècle (Gaudagnin 2007, Libert & Jorrand 2004, Mouny 2016).

1307.1 : coupelle à bord haut en grès (fig. 35) attribuable aux XVe-XVIe siècle (Libert & Jorrand 2004, Mouny 2016, ravoire 2008).

1307.2 : pot ansé (marmite ?) présentant une lèvre oblique à ressaut interne (fig. 35). Ce type de forme est présent dans des contextes régionaux à partir du XVe siècle (Mouny 2016) et se généralise au XVIe siècle (Vincent 2013 ; Blieck & Vadet 1986).

1405.1 : écuelle à bord évasé avec tenon de préhension horizontal fixé sur la face externe, l'extrémité est pliée par-dessus, pâte blanche, glaçure verte interne (fig. 36), attribuable à la seconde moitié du XVIe-début du XVIe s. (Bruley-Chabot *et al.* 2012, Mouny 2013, Vincent 2013).

1604.1 : coupelle à bord assez haut légèrement rentrant en grès du Beauvaisis (fig. 29) (François 2004, Libert & Jorrand 2004, Mouny 2016, Ravoire 2006b), attribuable aux XVe-XVIe siècles.

1604.2, 1604.3, 1604.4 et ***1604.5*** : coquemars ou marmites, la plupart en pâte de type A (pâte crème ou beige rosée avec pour certain une surface engobée rouge). Bord légèrement éversé à gorge interne plus ou moins marquée (fig. 29,). Connues dans des contextes franciliens datés entre la fin du XVe et le premier quart du XVIe siècle (Ravoire 2008). À Fosses, ces productions sont attestées aux deux premiers tiers du XVIe siècle (Guadagnin 2007). Dans

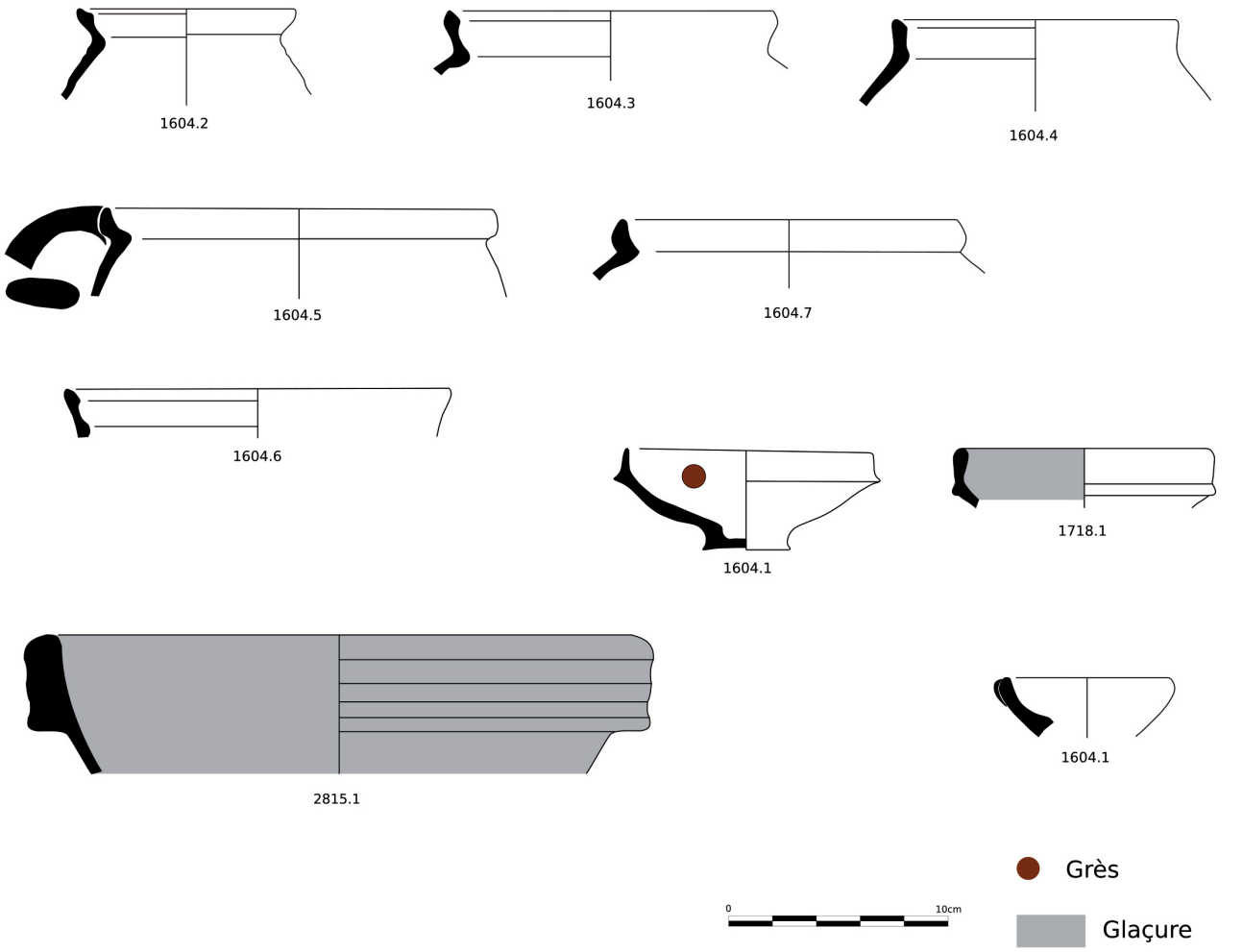

Fig. 29 - La céramique de la fin XVe siècle et du début du XVIe siècle (O. Delahaye et C. Simon, département de l'Aisne).

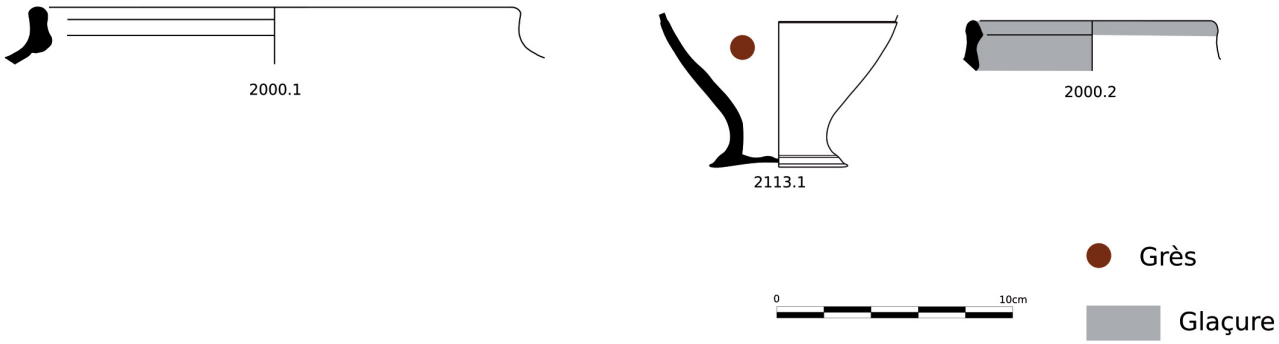

Fig. 30 - La céramique du XVIe siècle (O. Delahaye et C. Simon, département de l'Aisne).

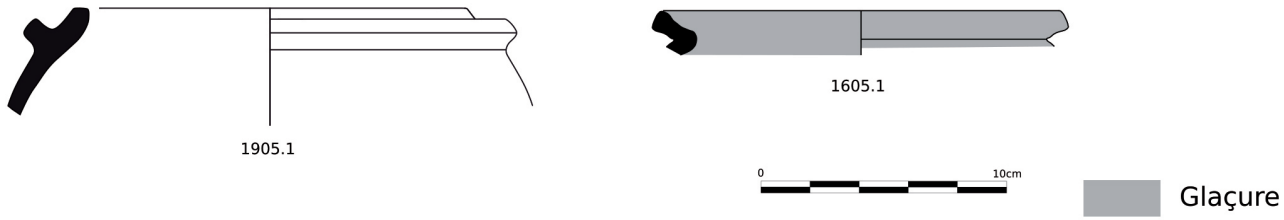

Fig. 31 - La céramique de la fin du XVIe siècle et du début du XVIIe siècle (O. Delahaye et C. Simon, département de l'Aisne).

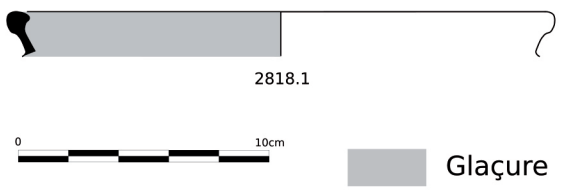

Fig. 32 - La céramique du XVIIe siècle (O. Delahaye et C. Simon, département de l'Aisne).

l'Aisne, des formes similaires ont été retrouvées sur le site de Laon - Monoprix (Mouny 2016) et à Château-Thierry (Durey-Blary 1999) et datées de la fin du XVe-XVIe siècle.

1604.6 : marmite à lèvre oblique à ressaut interne attribuable à la fin du XVe-début du XVIe siècle (Vincent 2013) (fig. 29).

1604.7 : marmite à lèvre éversée soulignée par une gorge interne (fig. 29) présente dans les ateliers de production de Fosses dans la deuxième moitié-fin du XVe siècle (Gaudagnin 2007).

1604.8 : lampe-coupelle (fig. 29). Fin du XVe siècle et au cours du XVIe siècle (Gaudagnin 2007, Mouny 2016, Ravoire 2008).

1605.1 : pot (tripode ?) présentant une lèvre oblique à ressaut interne marqué par une profonde gouttière, pâte blanche, glaçure verte interne et externe (fig. 31). Fin du XVIe ou au courant du XVIIe siècle (Herbin *et al*. 2016, Mouny 2013).

1700.1 : bord de pot (pot de fleur ?) de grand diamètre (fig. 33) à partir du XVIIe siècle.

1707.1 : écuelle à bord droit et lèvre arrondie recouverts de glaçure brune sur la face interne (fig. 33), XVIIe-XVIIIe siècles.

1718.1 : coupelle à bandeau court et bord rentrant, pâte blanche, recouverte d'une glaçure verte sur la face interne (fig. 29). Ce type de forme se rapproche d'un exemplaire retrouvé lors de la fouille des latrines du château de Château-Thierry (Durey-Blary 1999) et daté de la fin XVe siècle - début du XVIe siècle.

1721.1 : pot (pâte de type B, avec traces de chauffe, oule?) à col court, lèvre infléchie avec petite gorge intérieure et parement extérieur droit (fig. 33) datable de la fin du Xe siècle et perdure dans divers contextes jusqu'au XIIe siècle (Derbois & Lefèvre 2013, Gaudagnin 2007, Mouny 2016).

1721.2 : grande forme ouverte (terrine ?) à lèvre éversée (fig. 33) attribuable au XVIe siècle par comparaison avec des contextes régionaux (Gubellini & Boniface 2002, Blamangin & Vincent 2011).

1800.1 : grande forme ouverte à lèvre arrondie débordante (fig. 33) (Mouny 2013, pas avant XVe s., jatte ; Herbin *et al*. 2016, XVIe s.).

1819.1 : forme non identifiée, légèrement évasée, sans col avec un élément de préhension (anse plate) (fig. 33).

1905.1 : récipient de conservation en pâte claire à lèvre arrondie, col oblique à large gorge supérieure externe, décoré d'une cannelure horizontale à la liaison bord/panse, recouvert d'une glaçure sur la face interne, (fig. 31). Apparaît en Île-de-France vers le milieu du XVIe s. et est fréquent au cours du XVIIe s. (Ravoire 2012 - Varennes) ainsi qu'en Picardie (Bruley-Chabot *et al*. 2012, Mouny 2013). Le fond d'une coupelle en grès a également été recueilli dans ce niveau.

2000.1 : céramique culinaire type coquemar à lèvre oblongue et col oblique (fig. 30 ; XVIe s. ; Mouny 2016 ; Bruley-Chabot *et al*. 2012, moitié XVIe-début XVIIe s. ; Ravoire 2008, XVIe s.).

2000.2 : pichet globulaire présentant une lèvre légèrement infléchie vers l'intérieur se terminant par un embout interne biseauté et aminci (fig. 30, Mouny 2016, XVe s. ; Mouny 2013, XIVe s.).

2113.1 : fond d'un godet en grès du Beauvaisis (fig. 30) dont la typologie peut le rapprocher des productions du Beauvaisis datées du XVe s. (Morrisson 1969, Mielle 2018).

2815 : tèle en pâte claire, à lèvre en bandeau cannelé légèrement saillant recouvert de glaçure sur l'intérieur (fig. 29). Ce type de forme est caractéristique des contextes des XVe-XVIe siècles (Vincent 2013, Simon 2017).

2818.1 : pot à lèvre ronde épaissie, éversée en légère gouttière, surface interne glaçurée à pâte claire (fig. 32) attribuable au XVIIe siècle (Herbin *et al.* 2016).

3004.1 : tèle à lèvre en bandeau à parement vertical avec des moulures accentuées (fig. 36), XVIe-XVIIe siècles (Herbin *et al.* 2016, Mouny 2016, Lallau 2015).

3004.2 : écuelle à lèvre au sommet aplati dans le prolongement de la panse oblique (fig. 36), XVIe-XVIIe siècles (Herbin *et al.* 2016, Mouny 2016, Lallau 2015).

3004.3 : pichet à col droit, à lèvre arrondie munie d'un petit ressaut externe (fig. 36), XVIe-XVIIe siècles (Herbin *et al.* 2016, Mouny 2016, Lallau 2015).

3007.1 : pot, probablement à conserver, présentant un bord à bandeau court et à parement

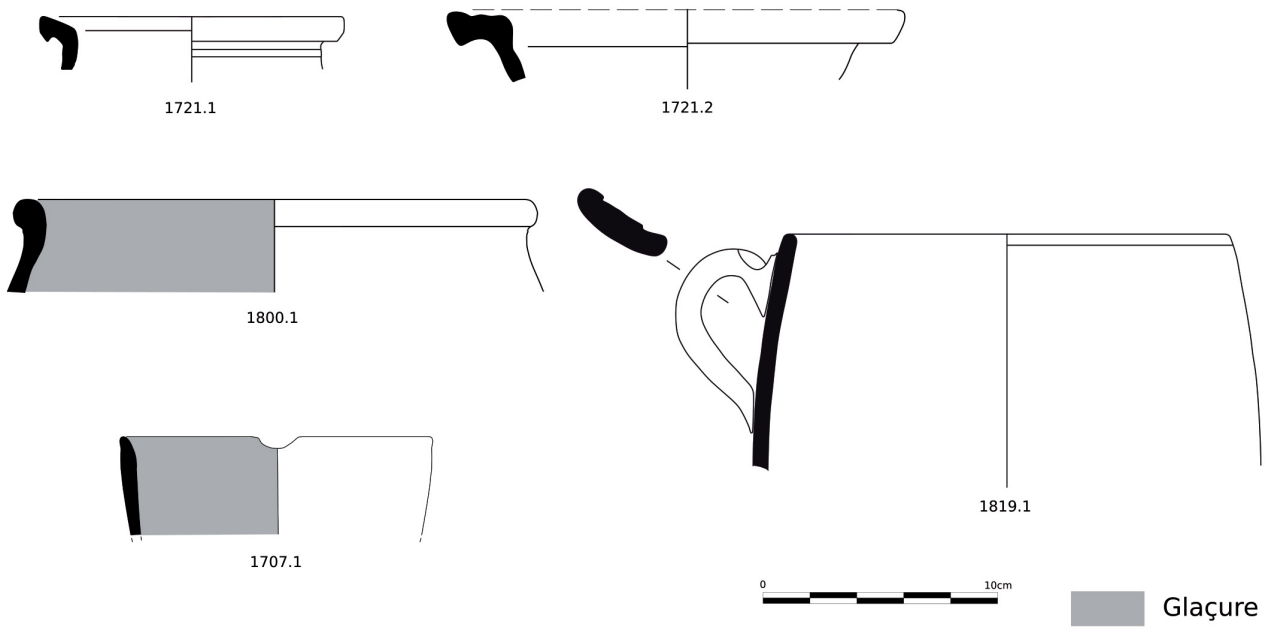

Fig. 33 - Céramiques issues d'ensembles hétérogènes (O. Delahaye et C. Simon, Département de l'Aisne).

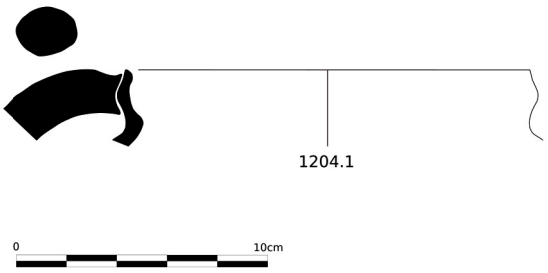

Fig. 34 - La céramique du XVe siècle (O. Delahaye et C. Simon, département de l'Aisne).

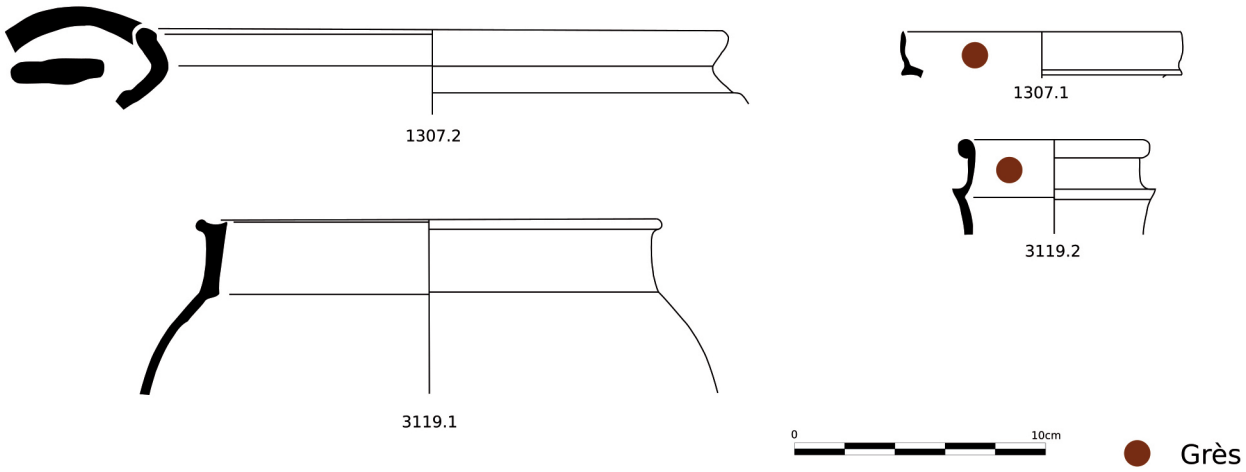

Fig. 35 - La céramique de la fin XVe siècle et du début du XVIe siècle (O. Delahaye et C. Simon, département de l'Aisne).

vertical (fig. 36). Ces formes se rencontrent dans des contextes lillois ou d'Île-de-France également au cours du XVIe siècle (Blieck & Vadet 1986, Ravoire 2008) et en Picardie au XVIe siècle, jusqu'au premier tiers du XVIIe siècle (Durey-Blary 1999, Lacroix 2001).

3007.2 : écuelle à bord rentrant en biseau (fig. 36). Ces formes se rencontrent à Fosses lors des deux premiers tiers du XVIe siècle (Gaudagnin 2007), dans des contextes lillois ou d'Île-de-France également au cours du XVIe siècle (Blieck & Vadet 1986, Ravoire 2008) et en Picardie au XVIe siècle, jusqu'au premier tiers du XVIIe siècle (Durey-Blary 1999, Lacroix 2001).

3007.3 : coquemar à bord légèrement éversé, à lèvre arrondie (fig. 36). Ces formes se rencontrent à Fosses lors des deux premiers tiers du XVIe siècle (Gaudagnin 2007), dans des contextes lillois ou d'Île-de-France également au cours du XVIe siècle

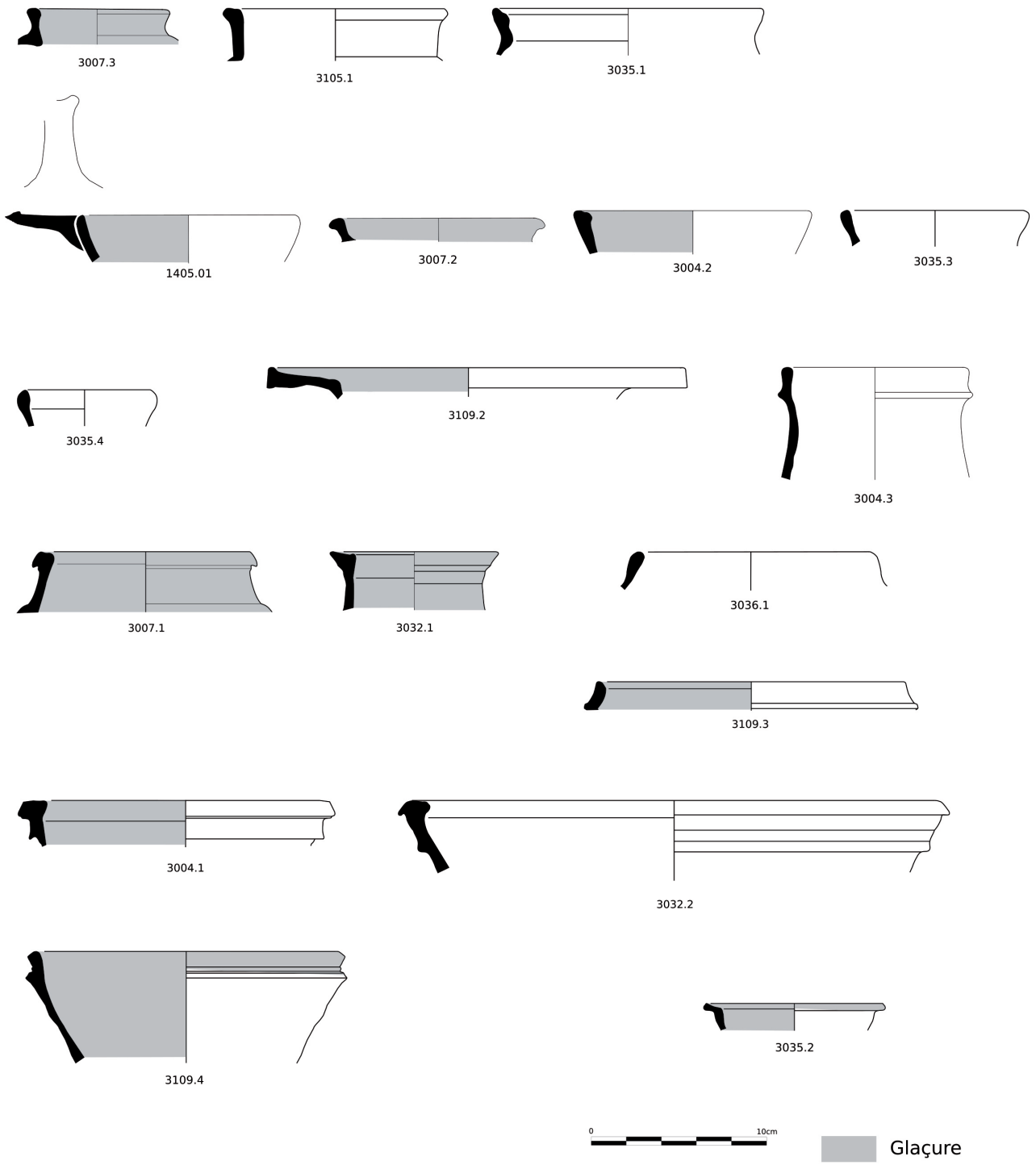

Fig. 36 - La céramique des XVIe- XVIIe siècles (O. Delahaye et C. Simon, département de l'Aisne).

(Blieck & Vadet 1986, Ravoire 2008) et en Picardie au XVIe siècle, jusqu'au premier tiers du XVIIe siècle (Durey-Blary 1999, Lacroix 2001).

3032. 1 : pot à pâte claire glacurée à bord haut, à profil rectiligne et à lèvre horizontale sécante, à face supérieure à gorge (sinot ? fig. 36). Des formes similaires ont été retrouvées lors des fouilles des fermes d'Herneuse à Verberie (Oise) (Bruley-Chabot *et al*. 2012).

3032.2 : tèle à pâte beige à lèvre en collerette à bord rentrant (fig. 36). Des formes similaires ont été retrouvées lors des fouilles des fermes d'Herneuse à Verberie (Oise) (Bruley-Chabot *et al*. 2012), à Château-Thierry (Durey-Blary 1999) ou encore à Laon (Mouny 2016) et sont datées de la fin du XVe siècle jusqu'à la première moitié du XVIIe siècle selon les contextes.

3035.1 : marmite à lèvre oblique et ressaut interne (fig. 36), parallèles dans des contextes allant du XVIe siècle (Guadagnin 2007, Gubellini & Boniface 2002) jusqu'au XVIIe siècle (Bruley-Chabot *et al*. 2012, Herbin *et al*. 2016).

3035.2 : indéterminé, bord à lèvre carrée éversée présentant une légère gorge, avec une glaçure verte interne (fig. 36).

3035.3 : écuelle à lèvre arrondie dans le prolongement de la panse oblique (fig. 36), parallèles dans des contextes allant du XVIe siècle (Guadagnin 2007, Gubellini & Boniface 2002) jusqu'au XVIIe siècle (Bruley-Chabot *et al*. 2012, Herbin et al. 2016).

3035.4 : cruchon ou cruche à lèvre épaisse et concave (fig. 36), parallèles dans des contextes allant du XVIe siècle (Guadagnin 2007, Gubellini & Boniface 2002) jusqu'au XVIIe siècle (Bruley-Chabot *et al*. 2012, Herbin *et al*. 2016).

3036.1 : pot de stockage glaçuré présentant un col oblique à lèvre arrondie (fig. 36). Ce type de bord, pouvant correspondre à un pot de conservation se retrouve dans des contextes datés des XVIe-XVIIe siècles (Bruley-Chabot *et al*. 2012, Ravoire 2012).

3105.1 : pot, probablement d'un coquemar à bord légèrement éversé à lèvre plate (fig. 36), qui peut être attribué par comparaison aux productions de Fosses au dernier tiers du XVIe siècle (Guadagnin 2007).

3109.1 : pot présentant une lèvre épaissie de section triangulaire avec une face supérieure droite, une face interne rectiligne et un parement externe mouluré (fig. 36), peut être attribué à la seconde moitié du XVIe s.-XVIIe s. par comparaison avec d'autres ensembles céramiques (Bruley-Chabot *et al*. 2012, Guadagnin 2007, Marcy 2006, Mouny 2013, Ravoire 2004, Ravoire 2012, Vincent 2013).

3109.2 : assiette à aile courte horizontale (fig. 36) peut être attribuée à la seconde moitié du XVIe s.-XVIIe s. par comparaison avec d'autres ensembles céramiques (Bruley-Chabot *et al*. 2012, Mouny 2013, Ravoire 2004, Ravoire 2012).

3109.3 : pot à lèvre arrondie, col oblique ressaut externe (fig. 36, similaire à ce qui a été retrouvé dans les US 1905 et 3036, pot de conservation ?), peut être attribué à la seconde moitié du XVIe s.-XVIIe s. par comparaison avec d'autres ensembles céramiques (Bruley-Chabot *et al*. 2012, Guadagnin 2007, Marcy 2006, Mouny 2013, Ravoire 2004, Ravoire 2012, Vincent 2013).

3109.4 : écuelle à lèvre arrondie, légèrement éversée, ornée de moulures à la base de la carène dont la saillie est vive, à panse oblique (fig. 36), peut être attribuée à la seconde moitié du XVIe s.-XVIIe s. par comparaison avec d'autres ensembles céramiques (Bruley-Chabot *et al*. 2012, Guadagnin 2007, Marcy 2006, Mouny 2013, Ravoire 2004, Ravoire 2012, Vincent 2013).

3119. 1 : coquemar à bord éversé à lèvre à gorge interne supérieure face latérale externe rectiligne (fig. 35) datable du XVIe siècle (Guadagnin 2007, Mouny 2016).

3119.2 : pot à onguent, aussi appelé albarelle, en grès du Beauvaisis dont le col est placé entre deux ressauts marquant la lèvre et l'épaule, à lèvre épaissie, à face supérieure convexe et inférieure concave (fig. 35). Ces formes sont attribuables au XVIe siècle voire au XVIIe siècle (Bouëtiez *et al.* 2012, Guadagnin 2007, Mouny 2013).

Discussion

La céramique du château de Louis d'Orléans

Au total, ce sont 38 individus (NR = 190) qui ont été comptabilisés pour cette partie de la fouille à l'intérieur du château. La fouille de latrines (US1604) a permis d'étudier un petit lot (NR = 90 ; NMI = 14) issu d'un ensemble clos.

Les tessons issus des niveaux de rejets (1604, 1718 et 2815) offrent un échantillonnage de la céramique de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne (fin XVe siècle-début XVIe siècle). L'ensemble céramique le plus intéressant de cette phase est celui issu de la fouille des latrines 1604, c'est également celui qui est le mieux daté. Les céramiques de cuisson sont prédominantes, avec les coquemars et les marmites (5 individus, fig. 29, n° 1604.2, 1604.3, 1604.4, 1605.5, 1605.6 et 1605.7). La vaisselle de table est représentée par deux coupelles (fig. 29, n° 1604.1 et 1718.1). En ce qui concerne la céramique de préparation, seul un bord de tèle (fig. 29, n° 2815.1) s'y réfère. Les objets de la vie quotidienne sont représentés par un fragment de lampe-coupelle (fig. 29, n° 1604.8).

Deux unités stratigraphiques ont permis de recueillir du mobilier daté du XVIe siècle. Il s'agit d'un élément de cuisson (fig. 30, n° 2000.1) et pour la vaisselle de table, un pichet globulaire (fig. 30, n° 2000.2) et un godet en grès du Beauvaisis (fig. 30, n° 2113.1). La faiblesse du lot ne permet pas de donner une image du mobilier céramique pour le XVIe siècle.

La céramique de la fin du XVIe siècle-début XVIIe siècle est représentée par un élément de cuisson (fig. 31, n° 1605.1) et un pot de stockage (fig. 31, n° 1905.1).

Seul un élément se rattache au XVIIe siècle. Il s'agit d'un pot à lèvre ronde épaissie, éversée en légère gouttière (fig. 32, n° 2818.1).

Un dernier ensemble comprend du mobilier archéologique, bien souvent en position secondaire, issu de remblais ou de nivellement. Les quelques

tessons retrouvés donnent un lot hétérogène, apportant une image incomplète de la vaisselle du XVIIIe au XIXe siècle. Cette phase fournit en grande partie du mobilier résiduel des séquences chronologiques précédentes. À ce titre, il faut noter la présence d'un fragment de pot (fig. 33, n° 1721.1) datable de la fin du Xe siècle et qui perdure dans divers contextes jusqu'au XIIe siècle, qui est le seul témoin d'une occupation antérieure au XVe siècle. Ces niveaux ont pour la plupart livré de la faïence blanche, appartenant le plus souvent à des assiettes sans qu'il soit possible de restituer leur profil.

La céramique dans le secteur en front de rue

Ce sont 25 individus (NR = 194) répartis sur 19 unités stratigraphiques qui ont été comptabilisés pour cette partie de la fouille à l'extérieur du château.

Un seul tesson se rapporte au XVe siècle. Il s'agit d'un bord de pichet (fig. 34 n° 1204.1).

Quelques tessons se réfèrent à la fin du XVe siècle-début du XVIe siècle. Pour cette phase, le domaine de la cuisson est représenté par deux individus (fig. 35, n° 1307.2 et 3119.1). Le service de table est invoqué par la présence d'une coupelle en grès (fig. 35, n° 1307.1). Enfin, les objets de la vie quotidienne sont représentés par un pot à onguent, aussi appelé albarelle, en grès du Beauvaisis (fig. 35, n°3119.2).

Pour la céramique des XVIe-XVIIe siècles, les formes identifiées sont nombreuses. La céramique de cuisson n'est plus prédominante et le répertoire des formes est peu varié. Le service de table est évoqué par les écuelles (5 individus). Également pour le service de table, un cruchon (fig. 36, n° 3035.4), une assiette à aile courte horizontale (fig. 36, n° 3109.2), ainsi qu'un pichet à col droit (fig. 36, n° 3004.3) ont été retrouvés. La céramique de préparation est représentée par les pots à conserver (fig. 36, n° 3007.1), un probable sinot (fig. 36, n° 3032.1) ainsi que deux tèles (fig. 36, n° 3032.2 et 3004.1). Enfin, le stockage se compose de deux pots à provisions (fig. 36, n° 3036.1 et 3109.3).

Conclusion

L'étude de la céramique médiévale et moderne de la fouille du château à la Ferté-Milon a montré une occupation s'étalant du XVe siècle au milieu du XIXe siècle. La phase la mieux représentée est incontestablement la phase moderne, avec 40,6 % du mobilier pour la phase comprise entre le XVIe et le XVIIe siècle. Au vu des contraintes de la fouille, la plupart du mobilier céramique provient de niveaux de démolition et de remblais de nivellement consécutifs ou postérieurs. Ce qui explique la difficulté à dater précisément certains lots, d'autant plus que le nombre de tessons recueillis est relativement faible. L'ensemble étudié montre un ensemble céramique habituel, retrouvé en contexte d'habitat : la vaisselle de table et de cuisson domine, suivie par celle de préparation puis les éléments de stockage et du quotidien. Le développement du vaisselier céramique de table est une caractéristique du monde moderne. La place plus importante de la vaisselle de table à l'extérieur du château indique peut-être un usage plus courant de cet espace, contrairement à l'intérieur du château. Cependant il n'est pas possible de donner des précisions sur le niveau de vie des occupants au vu de la faiblesse du corpus.

Le petit mobilier (Jean Soulat)

État des lieux de la collection

L'étude du petit mobilier issu du secteur du château de Louis d'Orléans et du front de rue a permis de mettre en évidence 71 restes (NR), majoritairement en fer, pour 67 objets comptabilisés (NMI) dont 55 ferreux, 8 en alliage cuivreux et 4 en os. Les couches archéologiques qui livrent la plus grande quantité d'objets sont l'Us 3119 avec 20 individus, l'Us 1718 avec 20 individus et l'Us 3105 avec 15 individus. La première et la troisième constituent le remplissage de l'escalier d'accès à la cave CAV2, la deuxième appartient aux remblais de démolition du château.

Au sein des 67 objets inventoriés, neuf catégories morphologiques et fonctionnelles apparaissent (tab. I). En dehors de six éléments indéterminés, on compte 26 éléments d'assemblage dont 22 clous en fer, trois vertevelles en fer et un piton en fer. Ces éléments appartiennent donc à la construction et font partie des ferrures classiques localisées sur du bâti. 20 objets liés à l'habitat/ameublement peuvent être inventoriés. Cette catégorie se sépare en deux domaines : l'huisserie (18 objets) et la serrurerie (deux objets). Concernant l'huisserie, on retrouve trois fragments de penture en fer, parfois rivetées, un reste de ferrure et 13 plaques dont quatre perforées pourraient être des restes de penture. L'un d'elle apparaît similaire à un fragment de fer d'équidé en raison de trois perforations régulières de forme rectangulaire mais l'état altéré de l'objet ne permet pas une identification précise. Pour la serrurerie, on compte une clé en fer et une possible clé de cadenas. Une chaîne fragmentée en quatre éléments est à mettre en relation avec les systèmes de suspension. Concernant l'outillage, le site a livré un seul outil, un perçoir en os. Une plaque de brigandine en fer munie de trois rivets en alliage cuivreux appartient à l'armement. Le mobilier équestre rassemble six fragments de fers d'équidé dont cinq fers à cheval et un fer d'âne. Le mobilier à valeur ornementale apporte six objets : une boucle en fer à double fenêtre, une boucle ovalaire en alliage cuivreux,

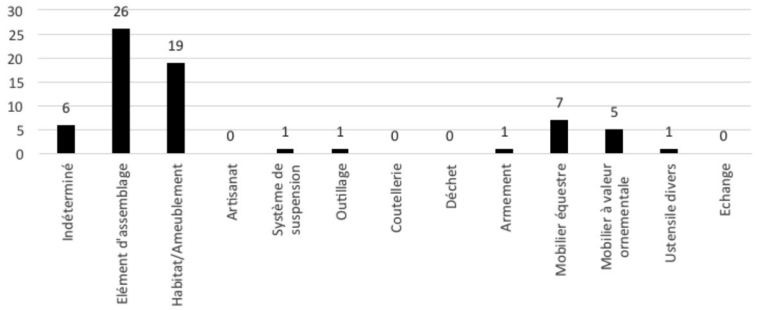

Tab. I - Répartition du petit mobilier inventorié par catégorie fonctionnelle.

une agrafe de demi-ceint en alliage cuivreux et trois plaquettes ornementales en os servant à décorer des arquebuses. Enfin, pour les ustensiles divers, on compte uniquement un pied de chaudron tripode en alliage cuivreux plombifère.

Un petit mobilier du XVIe siècle

Sur l'ensemble du petit mobilier découvert, seulement neuf ont pu être datés. Ils sont datés du XVIe siècle. Parmi les objets les plus caractéristiques, on compte une clé complète en fer à anneau réniforme (Us 3119), une plaque de brigandine (US 1718), trois fragments de fers d'équidé (Us 1718), une agrafe de demi-ceint en alliage cuivreux (Us 1300, niveau de terre végétale scellant la destruction du bâtiment BAT1), trois plaquettes ornementales en os servant à garnir les arquebuses (Us 3105 et 3119) et un pied de chaudron tripode en alliage cuivreux plombifère (Us 3035, niveau en lien avec la réfection de la chaussée pavée).

Quelques études de cas

La serrurerie

Deux objets liés à la serrurerie ont été inventoriés sur le site. Il s'agit d'une clé complète en fer (Us 3119 - Iso 1) et d'une possible clé de cadenas (Us 3105 - Iso 2). Mesurant 72 mm de long, la clé se compose d'un anneau réniforme se prolongeant par un canon plein et se terminant par un panneton en rouet à extrémité tordue. Faisant 138 mm de long, une possible clé de cadenas peut être évoquée. Elle est faite d'une longue tige de section quadrangulaire munie d'un côté d'une boucle de profil biseauté et de l'autre d'une extrémité évasée et rivetée. Typologiquement, ces deux clés s'inscrivent dans une catégorie bien connue qui se rencontre régulièrement dans les contextes de la première moitié du XVIe siècle comme c'est le cas au château de Grigny (Pas-de-Calais) (Dilly *et al.* 1999, p. 69-70), à Meaux (Seine-et-Marne) (Marion & Nolin 1992, p. 68-69), à Winchester (Hampshire) (Bissle 1990, p. 1029-1035) et à Cirencester (Wilkinson & Mcwhirr 1998, p. 88-89).

L'outillage

Un seul outil a été retrouvé (Us 3119 - Iso 11). Il s'agit d'un bois de cervidé manufacturé, probablement la partie basse d'un merrain ou alors à la jonction entre merrain A et merrain B (fig. 37). L'une des extrémités a été taillée en pointe ce qui permet de suggérer la fonction de perçoir. Mesurant 102 mm de long, l'une des extrémités sommitales présente une ramure taillé et facettée en pointe. La base du bois est creusée dans le tissu spongieux et présente une double perforation laissant penser que l'outil pouvait être suspendu à une lanière. Aucune comparaison n'a été rencontrée pour cet élément mais plusieurs hypothèses peuvent être admises sur son identification. En effet, des parallèles également façonnés montrent que ce type de bois de cervidé pouvait être utilisé comme poire à poudre aux XVIe-XVIIe siècles (Chazottes 2017, p. 835, fig. 779). Cependant, cette hypothèse ne peut être avérée ici car l'intérieur de l'objet n'a pas été vidé.

Le mobilier à valeur ornementale

- Placages ornementaux de fusil ou d'arquebuse

Trois éléments de placages ornementaux en os ayant appartenu à des fusils voire à des arquebuses ont été découverts sur le site (Us 3105 et 3119) (fig. 38).

Le premier exemplaire vient de l'Us 3105. Il s'agit d'un placage ornemental de crosse ou de platine de fusil ou d'arquebuse qui mesure 72 mm de long. Il est fait d'une plaquette dont le revers est plat tandis que la face visible est concave. À l'intérieur de cette face, on retrouve un décor incisé travaillé fait d'entrelacs, d'ocelles pointés et de petites stries parallèles. D'un côté, la plaque est coupée nette, tandis que de l'autre se distingue une perforation servant probablement à accueillir un rivet. Au revers et sur les côtés, on retrouve des traces de limages. Le second exemplaire vient de l'Us 3119. Mesurant 85 mm de long, il est fait d'une plaquette triangulaire et plate. Sur la face visible, on retrouve un décor incisé travaillé fait d'entrelacs, d'ocelles pointés et de petites stries parallèles. D'un côté, on retrouve la pointe du triangle et de l'autre

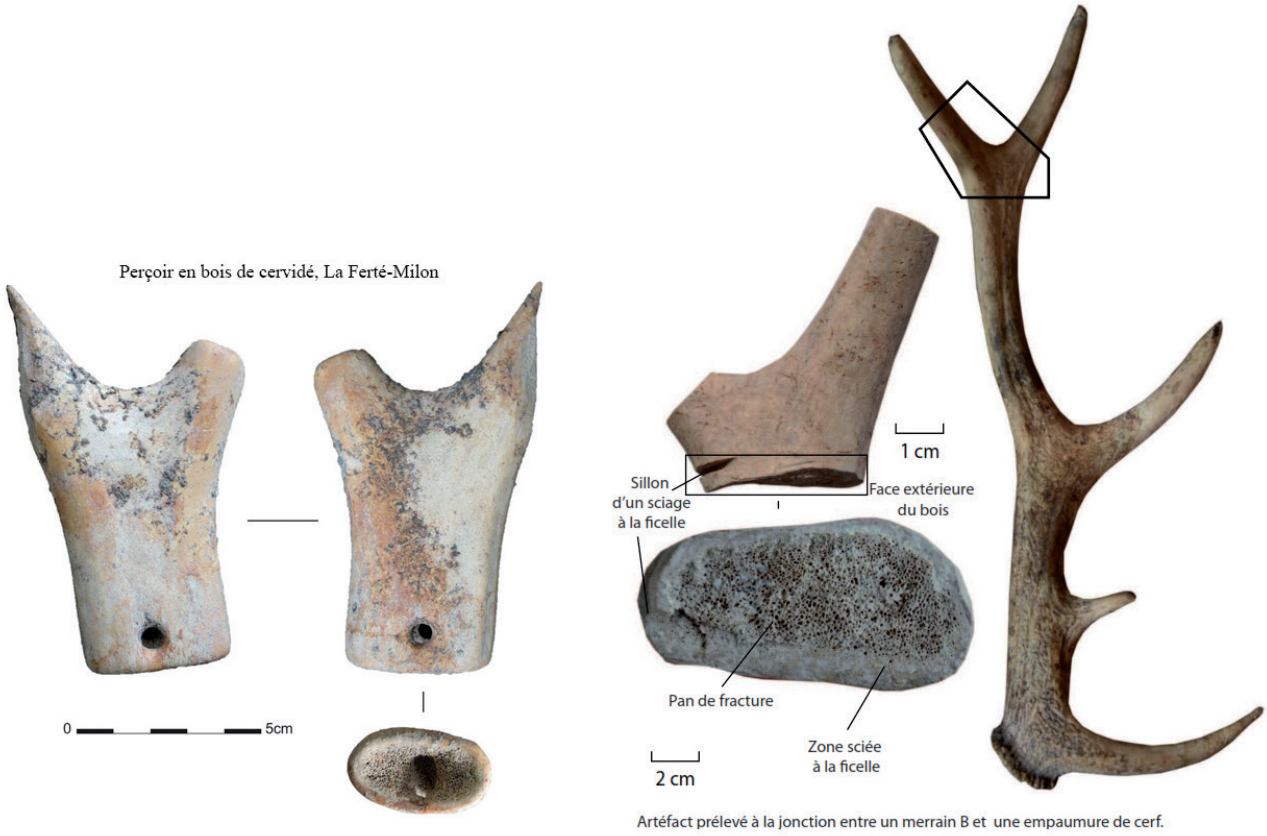

Fig. 37 - Perçoir et utilisation du bois de cervidé (Thibaud Maisonneuve, département de l'Aisne ; Chazottes 2017, fig. 190).

Fig. 38 - Placages ornementaux en os des US 3015 et 3119 (LandArc).

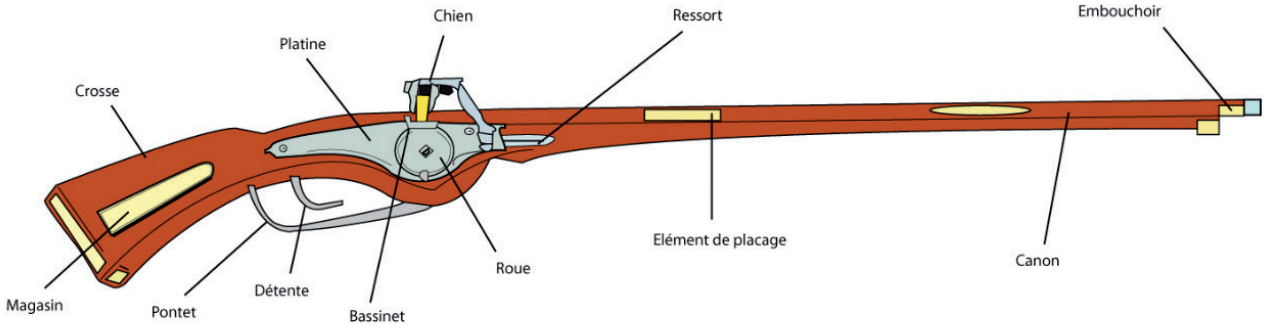

Fig. 39 - Vocabulaire et emplacement des plaquettes ornementales sur une arquebuse (d'après Guiérin 2012, p. 63).

une découpe nette. Au revers et sur les côtés, on retrouve des traces de limes. Le dernier exemplaire vient également de l'Us 3119. Faisant 58 mm de long, il est similaire à celui retrouvé dans l'Us 3105. Il est fait d'une plaquette dont le revers est plat tandis que la face visible est concave. À l'intérieur de cette face, on retrouve simplement sur les bords externes une légère incision. L'intérieur concave est poli. Au revers et sur les côtés, on retrouve des traces de limages.

Ce type de placage d'armes à feu appelées génériquement « mousquets » apparaît rarement en contexte archéologique ou alors n'est pas identifié comme tel. En os, en bois de cervidé ou en ivoire, ces éléments ornementaux viennent garnir différentes zones du fusil ou du pistolet afin de le décorer (crosse, contre-platine ou canon) (fig. 39).

Souvent isolés, ces pièces sont retrouvées dans des niveaux datés entre la seconde moitié du XVIe et le début du XVIIe siècle. Un premier travail de récolement a été mené et a révélé 43 éléments répartis au sein de huit sites archéologiques : le square Champlain à Brouage (Charente-Maritime) (Champagne 2008 ; Guerin 2012), le château du Goust à Malville (Loire-Atlantique) (Soulat 2016), le château du Guildo à Créhen (Côtes-d'Armor) (Beuchet *et al*. 2004, p. 196-197), le château de Mâlain (Côte-d'Or) (Kefi 2010, p. 137), le château du Haut-Barr à Saverne (Schnitzler 1990, p. 439) et le site de la rue Limas à Avignon (Vaucluse) (Chazottes 2017) (tab. II). Le site ayant livré la plus grande quantité d'éléments est le square Champlain à Brouage avec 29 exemplaires trouvés dans les niveaux les plus anciens mais non associés à des pièces d'armements en fer ou en alliage cuivreux (fig. 40, n° 3). Les

Sites	NMI
La Ferté-Milon (Aisne), château	3
Brouage (Charente-Maritime), Square Champlain	29
Malville (Loire-Atlantique), château du Goust	2
Créhen (Côtes-d'Armor), château du Guildo	2
Mâlain (Côte-d'Or), château	4
Saverne (Bas-Rhin), château du Haut-Barr	2
Avignon (Vaucluse), rue Limas	1

Tab. II - Répartition quantitative des plaquettes ornementales en os d'armes à feu.

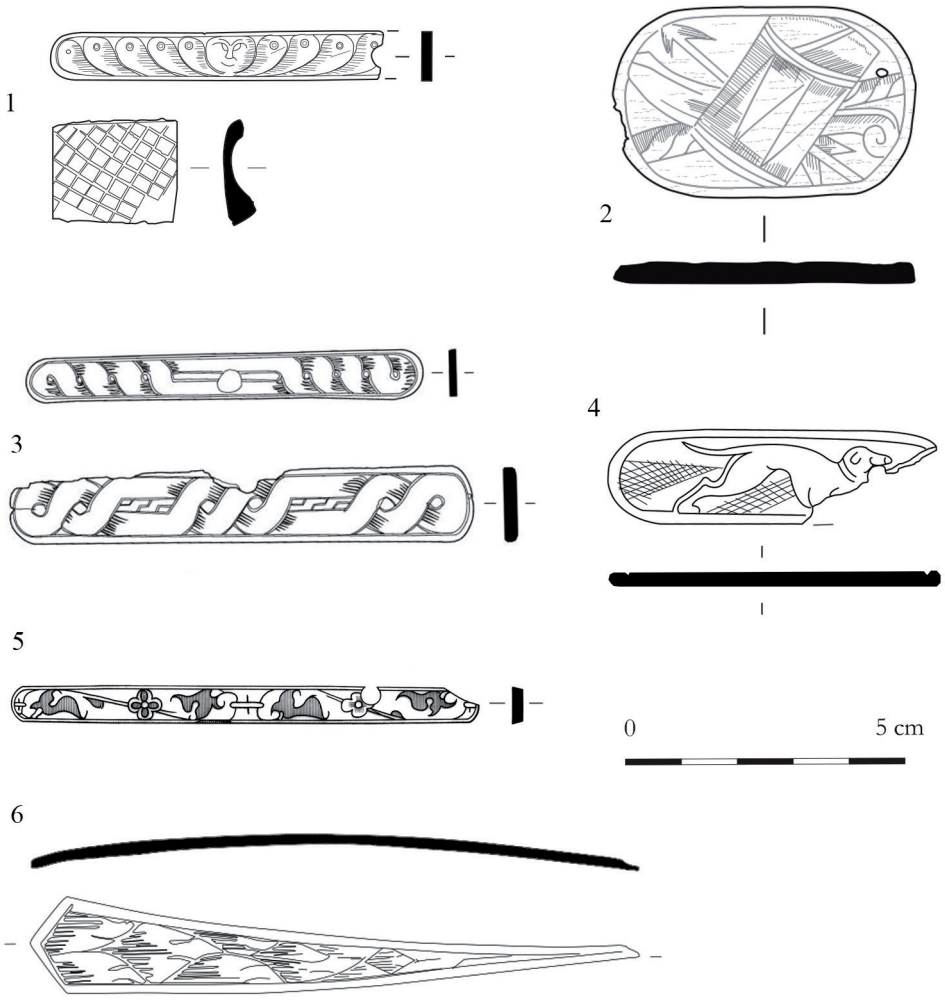

Fig. 40 - Exemples de plaquettes ornementales d'armes à feu : 1. Château du Goust, Malville ; 2. Château du Guildo, Créhen ; 3. Square Champlain, Brouage ; 4. Château du Haut-Barr, Saverne ; 5. Château de Mâlain ; 6. Rue Limas, Avignon (crédits divers, voir texte).

autres sites répartis dans l'ouest, l'est et le sud de la France n'ont rassemblé que quelques individus par occupation.

Concernant les exemplaires venant de Brouage, une étude approfondie a été menée et a montré que ces éléments provenaient très certainement d'armes à feu allemandes datant de la fin du XVIe ou du début du XVIIe siècle (Guerin 2012, p. 96). Aux XVIe-XVIIIe siècles, les motifs représentés sur des éléments de placage étaient issus de catalogues. En dehors de certaines régions, comme l'Écosse, l'Espagne ou l'Italie qui arboraient des décors régionaux spécifiques, la plupart des pays utilisait les motifs représentés sur des planches largement diffusées en Europe (Guerin 2012, p. 99). Ces motifs étaient très divers : figuratifs réalistes, fantastiques, géométriques, floraux. Souvent uniquement décoratifs, ces éléments de remplissage pouvaient aussi raconter une histoire. Aujourd'hui, ils représentent des témoins d'activités diverses comme la chasse ou la musique. À travers les vêtements des personnages représentés on peut lire les canons de la mode d'un temps ou découvrir des personnages ou des paysages exotiques.

La découverte de plaquettes isolées à La Ferté-Milon s'inscrit donc dans un phénomène d'utilisation de ces éléments ornementaux destinés aux armes à feu. Ces plaquettes ne pouvaient pas être changées à la guise du propriétaire. Elles n'étaient apparemment ni échangées, ni remplacées. Quand une arme avait perdu trop d'éléments de placage ou que son ornementation ne plaisait plus à son propriétaire, l'arme était tout simplement changée. Les motifs représentés sur certaines plaquettes pouvaient être légèrement effacés en lien avec l'usure de l'arme.

• Agrafe de demi-ceint et boucle de baudrier

Venant de l'Us 1300 (Iso 1), une agrafe de demi-ceint en alliage cuivreux peut être évoquée. Mesurant 58 mm de long, elle se compose d'un corps trilobé au contour crénelé et décoré de sillons surmonté d'une partie circulaire à œillet. La partie terminale opposée est munie d'un ardillon à extrémité recourbée. Au revers, l'objet est plat et lisse. L'agrafe fait partie du système de fermeture du demi-ceint qui vient fermer la ceinture lâche en cuir par un système d'attache métallique associant un anneau, deux capsules et une agrafe ou mordant. Une chaînette entre les capsules permettait l'ajustement de la ceinture. Une autre chaînette pendante était également présente laquelle se termine généralement par la suspension d'une pomme, sorte de boule en métal à décor moulé. Utilisé surtout au XVIe siècle, le demi-ceint était une attache de ceinture exclusivement féminine qui permettait la suspension de nombreux éléments de la vie quotidienne, clés, bourse, clavendier, etc. Les demi-ceints se rencontrent régulièrement sur les sites de la période moderne comme le montre des exemplaires venant de la Cour Napoléon (Barrera 1989, inédit : Inv. 230 - Us 5000) ou sur les Jardins du Carrousel (Van Osssel 1991, pl. 11/29, fig. 1 et 5) au Louvre à Paris ou encore à Brouage (Charente-Maritime) (Champagne 2008, pl. 7, Us 3040 et 3389).

Enfin, une boucle en fer à double fenêtre vient de l'Us 3119 (Iso 2). Mesurant 30 mm de long, cette boucle est faite d'un anneau en 8 à traverse centrale fixe de section quadrangulaire sur laquelle s'articule un ardillon mobile bien conservé. Ce type de boucle se rencontre couramment entre la fin du XVe et le XVIe siècle et pouvait être utilisé comme boucle de baudrier d'épée. Généralement en alliage cuivreux, des boucles similaires ont été découvertes à Brouage, Charente-Maritime (Champagne 2008, pl. 7, Us 2151 et 2028), La Rochelle, Charente-Maritime (Berthon 2013, p. 59-61) ou sur l'épave du Mary Rose coulée en 1545 au large des côtes du Hampshire, Angleterre (GARDINER 2006, p. 101, 104, n° 881A1713).

• Ustensiles divers

Un fragment de pied de chaudron tripode en alliage cuivreux plombifère peut être mentionné (Us 3035). Mesurant 65 mm de long, ce pied est massif et présente une section trilobée à base évasée et plate. Ce type de chaudron en alliage cuivreux apparaît dès la fin du XIIIe siècle dans les ateliers de la vallée de la Meuse, notamment à Bouvignes et à Dinant (Thomas *et al*. 2014, p. 44), tandis que sa production perdure jusqu'aux XVIe-XVIIe siècles. Pour les XIVe-XVe siècles, de nombreux exemplaires complets ont été découverts dans cette région mais une diffusion dans la moitié nord de la France est à noter comme c'est le cas dans la vallée de la Seine (Berthelot *et al*. 2002, p. 153-154, p. 273, n° 51-52) à Thieuville-aux-Maillots (Seine-Maritime), Saint-Nicolas-de-la-Taille (Seine-Maritime), Tourville-la-Chapelle (Seine-Maritime) ou Ancretteville-sur-Mer (Seine-Maritime). Pour le XVIe siècle, on peut citer l'épave retrouvée près des côtes belges de Flandres, non loin de Bruges, où deux chaudrons tripodes ont été découverts (Lettany 2018, p. 38-40). À La Ferté-Milon, la présence d'une section trilobée sur le pied suggère une caractéristique des productions du XVIe siècle comme on le remarque sur des exemplaires venant de Belgique (Thomas *et al*. 2014, p. 105, n° 162).

Synthèse

Malgré la faible quantité de petits objets découverts (67 individus), certains éléments nous renseignent sur la vie quotidienne dans les habitations situées à proximité du château de La Ferté-Milon pour une période resserrée de son histoire entre la fin du XVe et le XVIe siècle, d'après les quelques objets bien datés.

La présence d'éléments liés à la construction (éléments d'assemblage) et de serrurerie a permis de montrer une première orientation vers le début du XVIe siècle grâce à une clé qui se distingue par des caractéristiques typochronologiques connues pour la période.

La découverte d'un probable perçoir en bois de cervidé témoigne peut-être de l'installation éphémère d'un artisanat sur place concernant le traitement de la matière dure d'origine animale.

Enfin, la vie quotidienne se perçoit également grâce à des petits objets épars comme une agrafe de demi-ceint, liée à la ceinture féminine du XVIe siècle, une boucle en alliage cuivreux ou encore un fragment de pied de chaudron tripode également caractéristique de cette période.

D'autres éléments paraissent davantage se référer à la sphère militaire.

Trois plaquettes ornementales décorées en os, relativement rares en contexte archéologique, pouvaient orner des arquebuses. Datées du XVIe siècle, elles constituent des témoins de l'armement sur le site. Si ces armes à feu étaient souvent destinées à la chasse, elles pouvaient également être utilisées en contexte guerrier.

Datés également entre la fin du XVe et le XVIe siècle, quelques fragments de fers d'équidé, dont un fer d'âne, sont les témoins de la présence sur place de montures qui pourraient être liées à la guerre même si on ne peut exclure qu'elles soient en relation avec le travail agricole.

Enfin, une boucle en fer typique du XVIe siècle pouvait être utilisée comme boucle de baudrier d'épée.

Catalogue des objets (fig. 41)

• 1. Clé
Us 3119 - Iso 1
Longueur : 72 mm.
Longueur anneau : 23 mm.
Largeur anneau : 32 mm.
Longueur panneton : 17 mm.
Largeur panneton : 14 mm.
Épaisseur : 7 mm.
Poids : 42,6 g.
Matériau : fer.
Datation typologique : XVIe s.
Datation contexte : XVIe s.
Clé complète faite d'un anneau réniforme se prolongeant par un canon plein et se terminant par un panneton en rouet.

• 2. Agrafe de demi-ceint
Us 1300 - Iso 1
Longueur : 28 mm.
Largeur : 31 mm.
Épaisseur : 6 mm.
Poids : 8,57 g.
Matériau : alliage cuivreux.
Datation typologique : XVIe s.
Datation contexte : XVIe s.
Agrafe de demi-ceint fait d'un corps trilobé au contour crénelé et décoré de sillons surmonté d'une partie circulaire à œillet. La partie terminale opposée est munie d'un ardillon à extrémité recourbée. Au revers, l'objet est plat et lisse.

• 3. Boucle en huit
Us 3119 - Iso 2
Longueur : 30 mm.
Largeur : 22 mm.
Épaisseur : 3 mm.
Poids : 12,8 g.
Matériau : fer.
Datation typologique : XVIe s.
Datation contexte : XVIe s.
Boucle à double fenêtre fait d'un anneau en 8 à traverse centrale fixe de section quadrangulaire sur laquelle s'articule un ardillon mobile bien conservé.

• 4. Boucle
Us 3105 - Iso 9
Longueur : 53 mm.
Largeur : 45 mm.
Épaisseur : 5 mm.
Poids : 17,3 g.
Matériau : alliage cuivreux.
Datation typologique : indéterminée.
Datation contexte : XVIe s.
Boucle complète faite d'un anneau de section ronde qui se rétrécit sur une petite partie où l'anneau est pincé, probablement la zone de tension du cuir. L'ardillon est absent.

• 5. Placage ornementale d'arquebuse
Us 3119 - Iso 10a
Longueur : 85 mm.
Largeur : 17 mm.
Épaisseur : 2 mm.
Poids : 3,43 g.
Matériau : os.
Datation typologique : XVIe s.
Datation contexte : XVIe s.
Placage ornemental de crosse ou de platine de fusil (voire d'arquebuse). Il est fait d'une plaquette triangulaire et plate. Sur la face visible, on retrouve un décor incisé travaillé fait d'entrelacs, d'ocelles pointés et de petites stries parallèles. D'un côté, on retrouve la pointe du triangle et de l'autre une découpe nette. Au revers et sur les côtés, on retrouve des traces de limages.

• 6. Placage ornementale d'arquebuse
Us 3105 - Iso 10
Longueur : 72 mm.
Largeur : 12 mm.

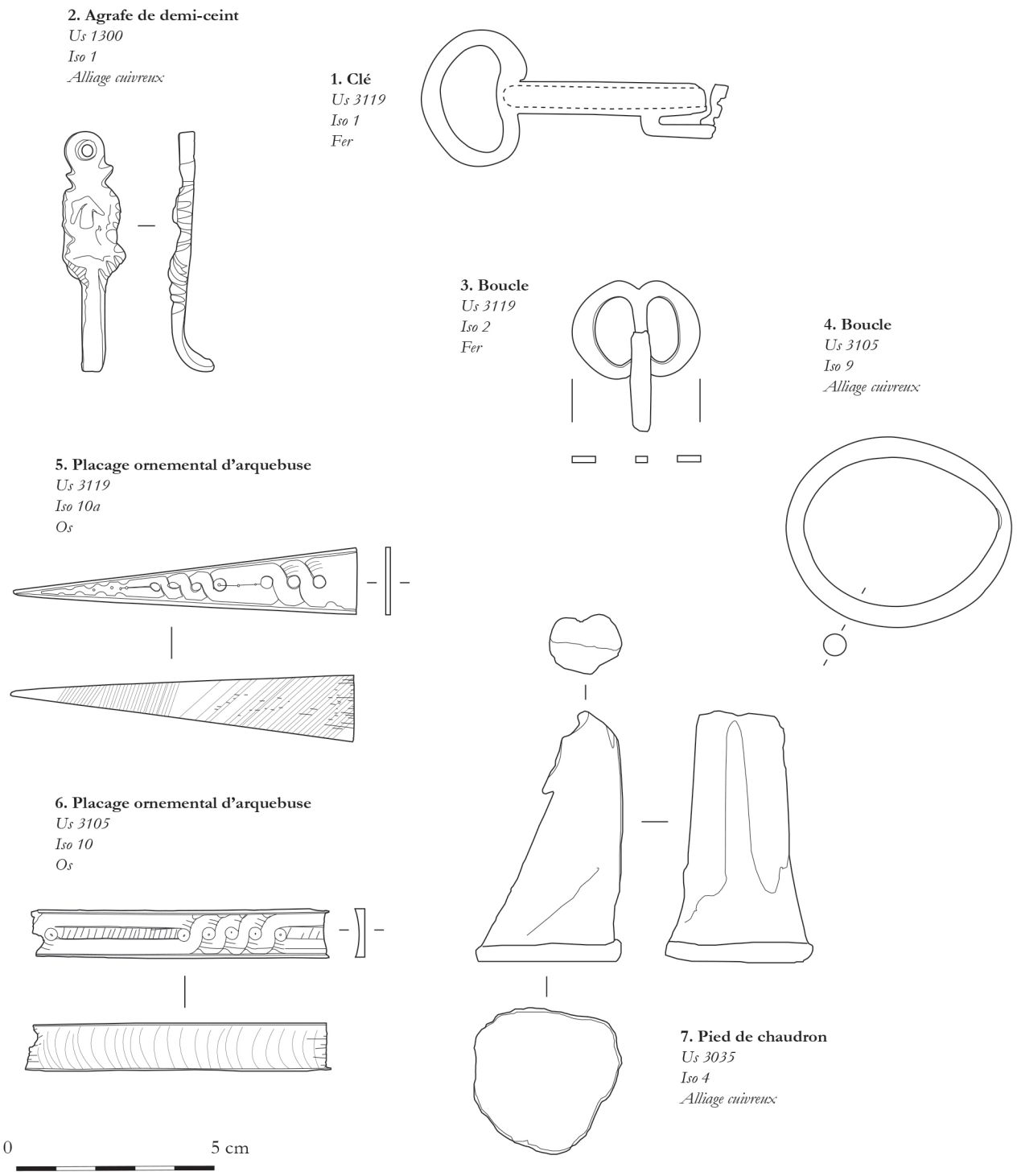

Fig. 41 - Petit mobilier (LandArc).

Épaisseur : 3 mm.
Poids : 3,54 g.
Matériau : os.
Datation typologique : XVIe s.
Datation contexte : XVIe s.

Placage ornemental de crosse ou de platine de fusil (voire d'arquebuse). Il est fait d'une plaquette dont le revers est plat tandis que la face visible est concave. A l'intérieur de cette face, on retrouve un décor incisé travaillé fait d'entrelacs, d'ocelles pointés et de petites stries parallèles. D'un côté, la plaque est coupée nette tandis que de l'autre, se distingue une perforation servant probablement à accueillir un rivet. Au revers et sur les côtés, on retrouve des traces de limages.

• 7. Pied de chaudron tripode
Us 3035 – Iso 4
Longueur : 65 mm.
Largueur : 38 mm.
Épaisseur : 22 mm.
Poids : 250,7 g.

Matériau : alliage cuivreux plombifère.
Datation typologique : XVIe s.
Datation contexte : XVIe s.
Pied massif de chaudron tripode de section trilobée à base évasée et plate.

Une monnaie de la Seigneurie de Gerdingen des années 1449-1467[5] et un jeton de compte de Nuremberg à l'Orbe daté entre 1500 et 1680 ont aussi été mis au jour, respectivement dans les remblais de destruction du château du duc d'Orléans et dans les niveaux de démolition du bâtiment BAT4 (fig. 6).

PERSPECTIVES

Les présentes recherches ouvrent des perspectives inédites pour la compréhension du château du XIIIe siècle tant au niveau de son organisation que de ses accès. Les résultats sont particulièrement encourageants quant au potentiel archéologique, pour cette époque, dans toute la partie orientale du plateau. Le bon état de conservation de la porte nord-est constitue, à ce titre, le témoignage le plus remarquable.

Le programme architectural projeté par Louis d'Orléans s'il a fait disparaître l'ensemble des restes antérieurs sur la partie occidentale de la plate-forme n'a été mis en œuvre que très partiellement. Seuls le sous-sol et le rez-de-chaussée des bâtiments à l'arrière de la façade ont ainsi été réalisés. Le projet final prévoyait deux niveaux supplémentaires sous les mâchicoulis. Selon toute vraisemblance, ils n'ont été aménagés qu'à l'intérieur des quatre tours de la façade occidentale. La suite du programme architectural prévu par Louis d'Orléans est impossible à restituer. Tout au plus pouvons-nous supposer que la façade nord devait, dans le projet princier, se prolonger de façon considérable. L'hypothèse d'une construction ostentatoire sur la falaise qui domine la ville paraît en effet pertinente. La Ferté-Milon occupe une place importante dans la politique de construction de Louis d'Orléans. En attendant des travaux sur les mortiers, l'approvisionnement en matériaux, les marques lapidaires, la sculpture, la modénature, la gestion des circulations, l'organisation spatiale ou les solutions architecturales mises en œuvre, les similitudes avec le château de Pierrefonds peuvent d'ores-et-déjà être recensées : présence de Jean Lenoir en tant qu'architecte en chef sur ces deux chantiers, intervention de Jean Aubelet comme maçon général, c'est-à-dire comme architecte pour ces deux ensembles castraux (Mesqui 1994, p. 228), profil des mâchicoulis (Mesqui, Ribera-Perville 1980, p. 310), dispositif d'entrée, sculpteurs employés à la décoration, thèmes iconographiques des preux et des preuses... Les analogies avec le château de Coucy sont également explicites notamment au sujet des sculpteurs actifs sur ces édifices. Le travail de comparaison esquissé ici entre ces trois châteaux se révèle d'ores-et-déjà fécond dans l'appréhension des relations entre les différents chantiers de construction de Louis d'Orléans.

L'articulation entre le château et l'habitat civil a été précisée même s'il reste des inconnues notamment sur la présence d'un fossé méridional que la nature des sondages menés n'a pu permettre d'expliciter.

Les investigations archéologiques menées ont aussi révélé des aspects inédits sur la destruction du château sans doute en lien avec le siège mené par Henri IV. Elles permettent de rendre compte de l'ampleur des démolitions tant au niveau du château que de l'habitat civil contigu.

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDRE Arnaud (2004) - « Grande console avec deux figures féminines nourrissant un aigle », dans TABURET-DELAHAYE Élisabeth (dir.) - *Paris 1400, les arts sous Charles VI*, Éditions de la Réunion des musées nationaux, Librairie Fayard, Paris, p. 130.

ALEXANDRE Arnaud (2006) - « L'art au service de la politique : la pratique du don chez Louis d'Orléans », dans TABURET-DELAHAYE Élisabeth (dir.) - La création artistique en France autour de 1400, actes du colloque international, École du Louvre, Musée des Beaux-arts de Dijon, Université de Bourgogne, Paris - Dijon, 7-10 juillet 2004, École du Louvre, Paris, p. 69-94.

BARON Françoise (2004) - « Console décorée d'une jeune femme jouant du psaltérion », dans TABURET-DELAHAYE Élisabeth (dir.) - *Paris 1400, les arts sous Charles VI*, Éditions de la Réunion des musées nationaux, Librairie Fayard, Paris, p. 131.

BARRAL I ALTET Xavier (2002) - « Art courtois (1280-1400) », dans DUBY George, DAVAL Jean-Luc (dir.) - *La sculpture de l'antiquité au XXe siècle*, Taschen, Cologne, p. 398-470.

BARRERA José (1989) - *Gestion du mobilier du Grand Louvre*, Rapport préliminaire, Supplément, 119 p.

BERTHELOT Sandrine, MARIN J.-Y., REY-DELQUE Monique (dir.) (2002) - *Vivre au Moyen Âge. Archéologie de la vie quotidienne en Normandie, XIIIe-XVe siècles*, 5 Continents Éditions, Milan, 317 p.

BERTHON Amélie-Aude (dir.) (2013) - *Aspects de la culture matérielle médiévale et moderne - La Rochelle, XIIIe - XIXe siècles : les objets archéologiques dans leur contexte*, Éditions Evéha, Limoges, 177 p.

5 - L'identification de cette monnaie a été réalisée par Thibault Cardon (CNRS, Craham, UMR 6273) :
Seigneurie de Gerdingen ?, Jeanne de Merwede (1449-1467 ?), mite 1449-1467 ?
A/ +I(Oh?)A°D°[...]°, écu de Flandre-Bourgogne (?)
R/ […]/A nO/[...], croix longue (cantonnée?)
Atelier : Gerdingen ?
Billon noir ; 0,72 g ; 18 mm ; usure U2 ; corrosion C3
Commentaire : tordue, trouée
Référence : Proche de Lucas 1982, p. 14.6, n°3

BEUCHET Laurent, LABAUNE-JEAN Françoise, PICAULT Christèle, PILET-LEMIÈRE Jacqueline (2004) - « Trois lots de mobilier du XVIe siècle provenant du château du Guildo (Côtes-d'Armor) », *Revue archéologique de l'ouest*, 21, p. 189-223.

BIDDLE Martin (1990) - *Object and Economy in Medieval Winchester*, Winchester Studies, Oxford, 7, 2 vols.

BLAMANGIN Olivier & VINCENT Vaiana (2011) - « Un atelier de potier médiéval au cœur de la ville fortifiée de Thérouanne », *Revue du Nord*, 393, p. 261-276.

BLIECK Gilles & VADET Alain (1986) - « Vaisselle et nourriture du XVIe siècle à Lille (Nord). La céramique », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 109 129.

BOUCHARD Russel Aurore (2014) - *Les fusils de Tulle en Nouvelle-France : 1691-1741*, Les Classiques des Sciences Sociales, collection sous la direction de J.-M. Tremblay, 1980 (rééd en édition numérique 2014), 133 p.
http://classiques.uqac.ca/contemporains/bouchard_russel_aurore/fusils_de_tulle/fusils_de_tulle_figures.html

BOUCHER François (1996) - *Histoire du costume en Occident*, Flammarion, Paris, 480 p.

BOUËTIEZ (du) Emmanuelle, CLAVEL Benoît, RAVOIRE Fabienne (2012) - « Vestiges médiévaux et modernes découverts sur le site de l'Hôtel de Beauvais à Paris (4e arrondissement). », *Revue archéologique d'Île-de-France*, 5, p. 193 253.

BRULEY-CHABOT Gaëlle, CLAVEL Benoît, JOUANIN Gaëtan, FACQUEZ Dorothée, LEGROS Vincent, BERNARD Jean-Louis (2012) - « Les fermes d'Herneuse à Verberie (Oise). Deux fermes voisines des XVIe-début XVIIIe siècles », *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 207 295.

BRUNEL Ghislain (2017) - « Le Valois médiéval, un mythe ? Retour sur l'histoire d'un territoire et de ses institutions (VIIIe-XIVe siècle) », *Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, LXII, p. 139-154.

CARLIER Claude (1764) - *Histoire du Duché de Valois*, Guillyn libraire / Louis Bertrand libraire-imprimeur du roi et de la ville, Paris / Compiègne, 3 vol.

CERQUIGLINI-TOULET Jacqueline (2006) - « Christine de Pizan et les arts », dans TABURET-DELAHAYE Élisabeth (dir.) - *La création artistique en France autour de 1400,* actes du colloque international, École du Louvre, Musée des Beaux-arts de Dijon, Université de Bourgogne, Paris - Dijon, 7-10 juillet 2004, École du Louvre, Paris, p. 207-218.

CHAMPAGNE Alain (2008) - *Brouage. Jardins de la Maison Champlain. Un îlot urbain moderne (Charente-Maritime),* Document final de synthèse d'évaluation, 2008, Conseil Général de la Charente-Maritime, Service Départemental d'Archéologie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2 vol.

CHAZOTTES Marie-Astrid (2017) - *Matières du quotidien, matières de luxe : os, bois de cerf, ivoire, nacre, corail, corne, fanon de baleine et écaille de tortue dans l'artisanat médiéval et postmédiéval en Provence à partir de l'étude conjointe des sources archéologiques, écrites et iconographiques*, Thèse de doctorat sous la direction d'A. Hartmann-Virnich et d'H. Amouric, Aix-Marseille Université, 3 vol. (892 p., 674 p., 262 p.).

DERBOIS Martine, LEFÈVRE Annie (2013) - « Un four de potier médiéval à Méru (Oise), 155 rue Anatole France. Structure et production céramique », *Revue archéologique de Picardie,* 1-2, p. 103-116.

DILLY Georges, PITON Daniel, TREPAGNE Claude *et al. - Du château de Grigny au siège d'Hesdin*, Nord-Ouest Archéologie, 10, 157 p.

DURAND Georges (1897) - *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790 : Département de la Somme, ville d'Amiens*, tome 2, série BB (1 à 38), Imprimerie typographique et lithographique Piteux frères, Amiens, 515 p.

DUREY-BLARY Véronique (1999) - « Un dépotoir de la fin XVe/début du XVIe siècle découvert dans les latrines du château de Château-Thierry (Aisne). Étude de la céramique et du petit mobilier », *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 171 197.

ERLANDE-BRANDENBOURG Alain (1994) - « L'entrée de la Vierge au paradis. Le relief de La Ferté-Milon », *Congrès archéologique de la France*, 148e session, Aisne méridionale, t. 1, p. 327-339.

FRANÇOIS Jean-Luc (2004) - « La céramique médiévale de l'ancienne abbaye de Lieu-Restauré (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, 3 4, p. 75 88.

GALMICHE Thierry, BUCCIO Vincent, ROBIN Nadège (2008) - *Prémontré (Aisne), Abbaye de Prémontré*, rapport de diagnostic archéologique, Service régional de l'archéologie de Picardie, Amiens, 246 p.

GALMICHE Thierry (2016) - *Laon (Aisne), 6-8 rue du Bourg, 12-14-14 bis, rue F. Roosevelt*, rapport de fouille archéologique, Service régional de l'archéologie des Hauts-de-France, Amiens, 5 vol.

GALMICHE Thierry (dir.) (2018) - *La Ferté-Milon (Aisne), "Le Château"*, rapport de diagnostic archéologique, Service régional de l'archéologie des Hauts-de-France, Amiens, 428 p.

GARDINER Julie (dir.) (2006) - *Before the Mast. Life and death aboard the Mary Rose*, The Archaeology of the Mary Rose, Oxbow Books, 760 p.

GUADAGNIN Rémy (2007) - *Fosses, vallée de l'Ysieux : mille ans de production céramique en Île-de-France, 2, Catalogue typo-chronologique des productions*, vol. 2, Publications du CRAM, Caen, 735 p.

GUBELLINI Laurent, BONIFACE François (2002) - « Céramique et verrerie en milieu hospitalier au XVIe siècle : l'hospice Gantois à Lille », *Revue du Nord*, 348, 5, p. 145 169.

GUÉRIN Caroline (2012) - *Consommation et usage des éléments de tabletterie entre la France et le Canada (XVIe-XVIIIe siècle),* Master 2 Archéologie, Université de Pau et des Pays de l'Adour sous la direction de Philippe Chareyre, Laboratoire ITEM, EA 3002, 150 p.

HABLOT Laurent (2006) - « La devise, un nouvel emblème pour les princes du XVe siècle » dans TABURET-DELAHAYE Élisabeth (dir.) - *La création artistique en France autour de 1400*, actes du colloque international, École du Louvre, Musée des Beaux-arts de Dijon, Université de Bourgogne, Paris - Dijon, 7-10 juillet 2004, École du Louvre, Paris, p. 177-192.

HERBIN Patrice, PILARD Virginie, LOUVION Christine, OUESLATI Tarek (2016) - « Aperçu de la céramique domestique en usage à Hazebrouck (Nord) pendant l'époque moderne », *Revue du Nord*, 418, 5, p. 91 125.

HUBERT (Jonathan) & GALMICHE Thierry (2012) - « Étude du mobilier lapidaire », dans GALMICHE Thierry (dir.) - *Prémontré (Aisne), Abbaye de Prémontré*, premier rapport de fouille archéologique intermédiaire, Service régional de l'archéologie de Picardie, Amiens, vol. 3., p. 5-56.

KEFI Nourédine (2010) - « Le château de Mâlain pendant la Ligue (1589-1595) : l'apport des textes et de l'archéologie », dans MOUILLEBOUCHE Hervé (dir.) - *Chastels et maisons fortes III,* Actes des Journées de Castellologie de Bourgogne, 2008-2009, Chagny, p. 111-146.

LACROIX Marie-Christine (1997) - « La céramique médiévale du site des Hallettes à Compiègne (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, spécial 13, p. 135–168.

LACROIX Marie-Christine (2001) - « Mobilier céramique des XVIe et XVIIe siècles de Guiscard (Oise) », Revue archéologique de Picardie, 1-2, p. 127 144.

LALLAU Étienne (2015) - *Coucy-le-Château-Auffrique (02.217 - Aisne - Picardie). Tour et remparage Leray, 9 rue Traversière*, rapport final de sondage archéologique, Service régional de l'archéologie de Picardie, Amiens.
LALLAU Étienne (2018) - *La mise en défense de l'ensemble fortifié de Coucy (Aisne) et l'introduction de l'artillerie à poudre : histoire et archéologie d'une modernisation (fin du XIVe s.- milieu du XVIIe s.)*, thèse de doctorat soutenue le 12 octobre 2018, sous la direction de Florence Journot, Panthéon-Sorbonne, Paris, 632 p.

LALLAU Étienne, DROUIN Thomas, MAISONNEUVE Thibaud, MESQUI Jean, MORELLE Nicolas, ROBIN Nadège, SOULAT Jean (2020) - *Coucy-le-Château-Auffrique (Aisne) « Cuisines ducales de Louis d'Orléans »*, rapport intermédiaire de fouille programmée triennale, Service régional de l'archéologie des Hauts-de-France, Amiens, 252 p.

LECOMTE Maurice (1895) - *La Ferté-Milon (Aisne). Histoire et monuments*, Librairie Béfort-Dupuis, La Ferté-Milon, 22 p.

LEGROS Vincent (2015) - *Archéologie de l'objet métallique aux époques médiévale et moderne en Picardie*, Revue archéologique de Picardie, n° 1-2, 302 p.

LETTANY Hendrik (2018) - *The Zeebrugge Shipwreck. A forgotten early sixteenth-century merchantman discovered off the Belgian Coast*, British Archaeological Report, International Series, 2898, 106 p.

LIBERT Karine & JORRAND Jean-Pierre (2004) - « Une fosse du XVe siècle dans le jardin de l'ancien séminaire à Laon (Aisne). Étude du matériel archéologique », *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 151 163.

LUCAS Paul (1982) - *Monnaies seigneuriales mosanes*, Walcourt.

MARCY Thierry (2006) - *Étude de la céramique lilloise issue de la fouille de l'îlot des Tanneurs* Rapport de fouilles archéologiques Volume III - contributions, chapitre 3 : le mobilier, dans CERCY Christine (dir.), Lille (59) « Rue des Tanneurs - Les Tanneurs 3 « 2006, rapport final d'opération de sondage, Service régional de l'archéologie du Nord-Pas-de-Calais, Lille.

MARION Stéphane, NOLIN David (1992) - « Clefs en bronze conservés au Musée Municipal », dans *Meaux Médiéval et Moderne*, A.M.A., Association Meldoise d'Archéologie, Alençon, p. 66-69.

MESQUI Jean (1977) - « La fortification dans le Valois du XIe au XVe siècle et le rôle de Louis d'Orléans », *Bulletin monumental*, 135, II, p. 109-149.

MESQUI Jean (1988) - *Ile-de-France gothique 2, les demeures seigneuriales*, Picard, Paris, 400 p.

MESQUI Jean (1994) - « Les programmes architecturaux du château de Coucy du XIIIe au XVIe siècle », *Congrès archéologique de la France*, 148e session, Aisne méridionale, t. 1, p. 207-247.

MESQUI Jean & RIBERA-PERVILLE Claude (1980) - « Les châteaux de Louis d'Orléans et leurs architectes (1391-1407) », *Bulletin monumental*, III, 138, p. 293-345.

MIELLÉ Lauriane (2018) - « Les rejets d'un atelier de potier de la rue du four Jean Legros, à Savignies » – *Groupe de Recherches et d'Études de la Céramique du Beauvaisis*, 39, p. 37-70.

MORISSON Henri (1969) - « Pots et godets du Beauvaisis. Essai de typologie des grès du XIVe au XVIe siècle », *Groupe de Recherches et d'Études de la Céramique du Beauvaisis*, 3, p. 43-73.

MOUNY Sandrine (2013) - « Un atelier de potier médiéval au cœur de la ville de Noyon (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, 1/2, p. 117 131.

MOUNY Sandrine (2016) - « Le mobilier céramique du site de l'ancien Monoprix à Laon (Aisne) », dans GALMICHE Thierry, PICHET Élise, PORCHERET Sébastien (dir.) - *Laon (Aisne), 8, 8bis, 10 rue du Bourg, 12, 14, 14 bis rue Franklin Roosevelt*, rapport de fouille archéologique, Service régional de l'archéologie des Hauts-de-France, Amiens, vol. 3, p. 31-122.

RAVOIRE Fabienne (2006a) - « Melun (Seine-et-Marne), ancien prieuré Saint-Sauveur (Xe - XVIIIe siècles). Aperçu sur la céramique du prieuré », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* | BUCEMA [en ligne], 10.

RAVOIRE Fabienne (2006b) - « Typologie raisonnée des céramiques de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne provenant du Beauvaisis, de Paris et d'ailleurs, retrouvées sur les sites de consommation parisiens et franciliens », *Revue archéologique de Picardie*, 3-4, p. 105 202.

RAVOIRE Fabienne (2008) - « Un ensemble de céramique du XVIe siècle à Ivry-sur-Seine », *Revue archéologique d'Ile-de-France*, 1, p. 379 - 396.

RAVOIRE Fabienne (2012) - « le mobilier céramique », dans HURARD Séverine - *La ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (XVIe-XVIIIe siècles)*, CNRS éditions, Paris, INRAP, coll. « Recherches archéologiques ».

RAVOIRE Fabienne (2013) - « Un ensemble céramique provenant du couvent des Feuillantines de la fin du XVIIe siècle et du début du XVIIIe siècle », *dans Céramiques domestiques et terres cuites architecturales au Moyen Âge.* Actes des journées d'étude d'Amiens (2001, 2002, 2003), s.l., Service régional de l'archéologie de Picardie, Amiens, 198 p.

SCHNITZLER Bernadette (dir.) (1990) - *Vivre au Moyen Âge, 30 ans d'archéologie en Alsace*, Catalogue d'exposition, Musée de la ville de Strasbourg, Strasbourg, 523 p.

SIMON Cécile (2017) - « Étude de la céramique », dans GALMICHE Thierry (dir.) - *Nogent-l'Artaud (Aisne), rue "des Écoles"*, rapport de diagnostic archéologique, Service régional de l'archéologie des Hauts-de-France, Amiens.

SOULAT Jean (2016) - « Première campagne d'étude du petit mobilier - Mobilier équestre, armement, serrurerie », dans ANDRE Sita (dir.) - *Malville, Château du Goust, Loire-Atlantique, Aide à la préparation de publication*, Service Régional de l'Archéologie de Pays de la Loire, Nantes, p. 55-99.

TABURET-DELAHAYE Élisabeth (2004) - *Paris 1400, les arts sous Charles VI*, Éditions de la Réunion des musées nationaux, Librairie Fayard, Paris, 416 p.

THOMAS Nicolas, LEROY Inès & PLUMIER Jean (dir.) (2014) - *L'or des dinandiers. Fondeurs et batteurs mosans au Moyen Âge*, Catalogue de l'exposition L'or des dinandiers Mars-Novembre 2014, Cahiers de la Maison du patrimoine médiéval mosan, Dinant, 7, 136 p.

VAN OSSEL Paul (dir.) (1991) - *Les Jardins du Carrousel à Paris - Fouilles 1989-1990, II. Le rapport de l'équipe (1991)*, Service Régional de l'Archéologie d'Île-de-France, Saint-Denis.

VINCENT Vaiana, CERCY Christine, GARDAIS Corinne (2013) - « Étude céramique médiévale (XIVe-XVIe siècle) en contexte urbain : La fouille de la Rue du Palais Rihour, Lille (Nord) », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 179 196.

VINCENT Vaiana (2013) - « Étude céramique médiévale (XIVe-XVIe siècle) en contexte urbain : la fouille de la rue du Palais Rihour, Lille (Nord) », dans *Céramiques domestiques et terres cuites architecturales au Moyen Âge*, Actes des journées d'étude d'Amiens (2001, 2002, 2003), s.l., Service régional de l'archéologie de Picardie, Amiens, 198 p.

WILKINSON David & MCWHIRR Alan (1998) - *Cirencester Anglo-Saxon Church and Medieval Abbey*, Cirencester Excavations IV, Cotswold Archaeological Trust Ltd, 180 p.

L'auteur

Thierry GALMICHE
Service archéologique du Département de l'Aisne
1, rue William-Henry Waddington
02 000 LAON
tgalmiche@aisne.fr

Cécile SIMON
Service archéologique du Département de l'Aisne
1, rue William-Henry Waddington
02 000 LAON
csimon@aisne.fr.

Jean SOULAT,
Archéologue et ingénieur d'études
Laboratoire LandArc, CRAHAM UMR 6273

Résumé

Des investigations archéologiques ont été menées sur la plateforme du château et les terrains immédiatement à l'ouest. Des restes appartenant à l'ensemble castral du XIIIe siècle ont été mis au jour : courtine, porte à deux tours et bâtiments accolés à l'enceinte. Le plan des travaux réalisés par le duc d'Orléans entre 1398 et 1407 a par ailleurs été appréhendé en sous-sol et en rez-de-chaussée. Les éléments découverts notamment un culot sculpté témoignent de la qualité du programme mis en œuvre par Louis d'Orléans et de ses liens avec les autres chantiers ducaux.

Mots clefs : château, porte, fossé, latrine, *aula*, sculpture.

Abstract

The archaeological excavations carried out on the platform of the castle and in the plots immediately to the West revealed the remains of the 13th century stronghold: a curtain wall, a gate with two towers and buildings attached to the surrounding wall. The plan of the works carried out by the Duke of Orleans between 1398 and 1407 was moreover clearly identifiable at basement and ground floor levels. The elements discovered, notably

a carved bracket, bear witness to the high quality of the programme undertaken by Louis d'Orléans, and its links with the Duke's other building works.

Keywords : castle, gate, ditch, latrines, *aula*, sculpture

Traduction : Margaret & Jean-Louis CADOUX

Zusammenfassung

Auf der Plattform der Burgruine und den im Westen anschließenden Grundstücken wurden archäologische Ermittlungen durchgeführt, bei denen Überreste von der Burganlage des 13. Jh. freigelegt wurden: Kurtine, Doppelturmtor sowie an die Burgmauer angrenzende Gebäude. Im Keller und Erdgeschoss wurde darüber hinaus der Plan der vom Herzog von Orléans zwischen 1398 und 1407 durchgeführten Bauarbeiten erfasst. Die Architekturreste, insbesondere eine skulptierte Konsole, zeugen von der Qualität des von Ludwig von Orléans ausgeführten Programmes und seinen Verbindungen mit den anderen Baustellen des Herzogs.

Schlagwörter : Schloss, Tor, Graben, Latrine, *aula*, Skulptur.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhardt@gmail.com).